



SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS
Porte des Alpilles

N°26

JUILLET 2021

Le Journal *des Grésouillais*

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS



*la vie
reprend*

**UNE COMMUNE
QUI ÉVOLUE**



Agenda

Sous réserve de modifications liées aux contraintes sanitaires du moment.



Saint-Eloi 2021

SAMEDI 31 JUILLET

Tournée des tortillades dans le village

DIMANCHE 1^{ER} AOÛT

19h aubade aux bayles

VENDREDI 6 AOÛT

15h Concours de boules
19h abrivado
20h30 repas
21h soirée DJ
22h encierro

SAMEDI 7 AOÛT

15h concours de boules
16h animation taurine pour les enfants
19h course de la charrette
21h repas
21h soirée DJ
22h encierro

DIMANCHE 8 AOÛT

9h45 Grand'messe
11h procession de Saint-Eloi
12h course de la charrette
13h30 repas
15h concours de boules
20h30 soirée moules-frites
22h Concert Be Live

LUNDI 9 AOÛT

Saint-Eloi

11h30 Encierro
13h repas
15h concours de boules
16h30 course camarguaise souvenir Honoré Tardieu
20h30 soupe au pistou
22h concert orchestre Franck Oriat

MARDI 10 AOÛT

Saint-Eloi

9h déjeuner au pré
11h abrivado longue
13h grand aïoli
22h concert orchestre New Zik

Dans le strict respect des mesures sanitaires (voir affiche).



Août

SAMEDI 7 AOÛT

Cinéma de plein air

21h30 Dalmeran fait son cinéma
« La Main au Collet » VO sous-titrée

JEUDI 19 AOÛT

Festival a-part

18h30 Inauguration des fresques de Daphné Lalonde et Pierre Desfons au silo d'Alpilles Céréales

Septembre

JEUDI 2 SEPTEMBRE

4 Jours des As en Provence

13h30-17h30 1^{ère} étape
Cœur de village
Parking Pierre Emmanuel

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Journée des Associations

10h-12h Parking Pierre Emmanuel

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

Accueil

des nouveaux Grésouillais

11h Salle du Conseil

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

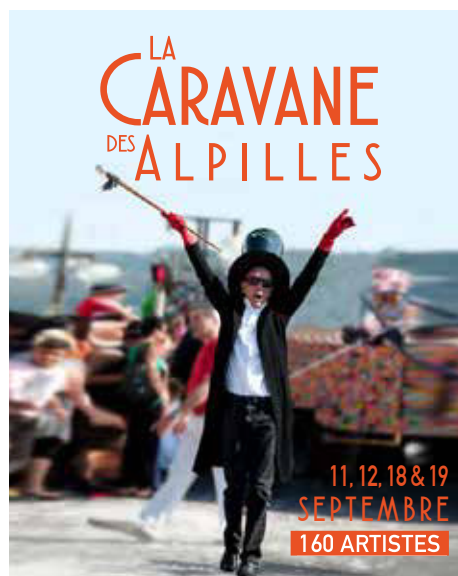
Caravane des Alpilles

14h30 « les arts se baladent » au Domaine Dalmeran
19h Dîner républicain dans la cour de la mairie

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Caravane des Alpilles

15h Déambulation dans le village
17h Grand final dans les arènes



INFORMATION : Office de Tourisme Intercommunal Alpilles en Provence
04 90 92 05 22 - www.theatredescalanches.com



MARDI 21 SEPTEMBRE

Forum « Bien vieillir dans les Alpilles »

Toute la journée Salle Pierre Emmanuel

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Concours d'attelage A.G.R.E.A.B.L.E

Toute la journée



Saint-Éloi 2020

Retrouvez l'agenda de votre village en ligne :

www.saintetiennedugres.com
www.facebook.com/saintetiennedugres



Sommaire

AGENDA	2
ÉDITO	3
BUDGET	4
LES ACTUALITÉS DU VILLAGE	5
Vie municipale	
Urbanisme	
Économie	
Sécurité	
LES ACTUALITÉS EN PHOTOS	18
L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE	21
Écoles	
LA VIE CULTURELLE	24
Exposition	
Événement	
Traditions	
LA VIE	30
ASSOCIATIVE	
Animations	
Sports	
LE GRÈS AU JOUR LE JOUR	34
Bien vivre dans les Alpilles	
Vie Pratique	

“

Enfin la vie reprend

Juillet 2021. La vie reprend doucement avec cependant beaucoup d'incertitudes.

Nos fêtes estivales se dessinent. Nos associations peuvent proposer à nouveau des activités, en espérant que tout cela puisse se réaliser.

Le monde d'avant regagne petit à petit du terrain.

Nos travaux place de la Mairie avancent à grands pas. Dans leur majorité, ces travaux concernent le sous-sol (réseaux pluvial, assainissement, eau potable) qui était dans un état catastrophique (amiante, plomb, tuyaux sous-dimensionnés...) et que nous devons impérativement remettre à niveau.

Par ailleurs, nous déposons et plaidons nos projets auprès de nos partenaires institutionnels nouvellement élus. Et ainsi, se dessinent les cinq ans qu'il nous reste à parcourir pour faire aboutir notre projet 2020-2026.

Nous continuerons à façonner un village où urbanisme et santé se marient, un village humain où nous avons plaisir à vivre et à recevoir.

Le Pôle médical, projet privé auquel la Commune a participé en vendant le terrain, en est un exemple fort, tout comme notre participation au concours des villages fleuris en est un autre, le développement des pistes cyclables aussi, sans oublier l'augmentation importante des espaces verts urbains avec le parc de plus de 3 ha de l'écoquartier du Cours du Loup / Pomeyrol qui bénéficiera à tous les quartiers environnants.

Cet écoquartier exemplaire sur le plan environnemental et écologique sera le dernier à sortir de terre à Saint-Étienne du Grès. Seules quelques « dents creuses » seront alors constructibles en Cœur de village, le reste de la commune étant classé inconstructible. De nombreux Grésouillais sont intéressés par ce programme et se sont inscrits pour retenir des habitations dans l'écoquartier du Cours du Loup / Pomeyrol.

La pandémie est encore bien présente dans plusieurs régions de France. Il est nécessaire, pour ceux qui ne l'ont pas fait, de se vacciner. Pour soi, pour les autres. C'est le meilleur moyen de répondre aux variants plus contagieux.

Un bel été, nous l'espérons, de festivités à vous tous, le plaisir de se retrouver, de vous retrouver et de partager ensemble des moments de convivialité dont nous avons été frustrés pendant toute la période Covid.



Jean Mangion
Maire de Saint-Étienne du Grès

Journal d'information de la commune de Saint-Étienne du Grès n°26, juillet 2021.

Tirage : 1500 exemplaires. Directeur de la publication : Jean Mangion. Directeur de la rédaction : Claude Sanchez. Rédaction : Emmanuelle Chavet. Photos : Service Communication, IMAG'in, M.S., J.F.G., D.R. Photo couverture : Patrick ASSALI. Conception : Delavega Création. Impression certifiée Impim'vert : Print Concept.

Mairie de Saint-Étienne du Grès Place de la mairie, 13103 Saint-Étienne du Grès
communication@saintetiennedugres.com ; www.saintetiennedugres.com

Le Journal des Grésouillais est téléchargeable en PDF sur www.saintetiennedugres.com

Vous souhaitez faire paraître des informations dans le numéro 27 d'octobre 2021, contactez le Service Communication avant le lundi 20 septembre



UN BUDGET DE PROJETS

« Nous pouvons être satisfaits des résultats de notre gestion, en dépit de la situation sanitaire chaotique que nous avons traversée, précisait le maire Jean Mangion, et qui nous permet d'envisager l'année 2021 dans des conditions sereines. »

Car l'impact de la pandémie a durement touché les finances communales diminuant nos revenus, et augmentant les dépenses liées à la gestion de la crise. Pour autant le budget reste équilibré. Lors du Conseil municipal du 12 avril 2021, le Budget primitif 2021 est voté à l'unanimité : **il s'élève à 2 883 141,37 € en dépenses et recettes de fonctionnement, et à 3 192 756,31 € en dépenses et recettes d'investissement.**

« Ce budget prouve et confirme une gestion des plus rigoureuse en fonctionnement puisqu'elle permet d'ouvrir des perspectives d'investissement très importantes surtout au regard du projet que nous avons souhaité mettre en œuvre pour la mandature à venir. Cela nécessitera de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement. »

Les impôts locaux et la taxe d'habitation

Pour la huitième année consécutive, le taux communal des taxes locales ne bouge pas : 11,79 % pour le Foncier bâti et 39,97 % pour le foncier non-bâti.

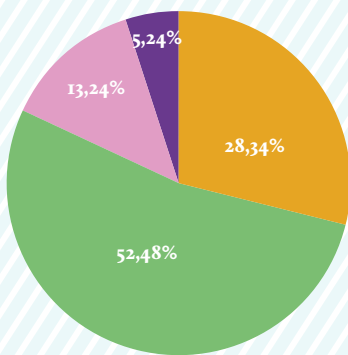
Mais la commune ne va plus percevoir la taxe d'habitation, désormais supprimée. En effet, l'article 16 de la Loi de Finances pour 2020 n°2019-1479 du 28 décembre 2019 acte la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour les collectivités. Comment va-t-elle pouvoir récupérer les sommes qui en étaient tirées ? Elle va être destinataire de la part du foncier bâti qui jusqu'alors bénéficiait au Département (soit 15,05 %).

Sur la feuille d'impôt, s'il y a un changement, cela viendra soit de la modification du taux département, et/ou de l'augmentation du point de valeur locative du bien.

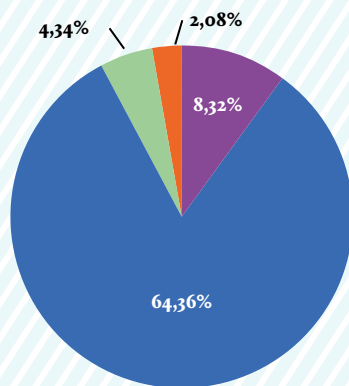
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021 : 2 883 141,37€

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021 : 3 192 758,31€

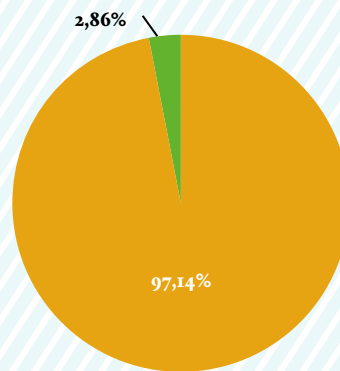
Les dépenses



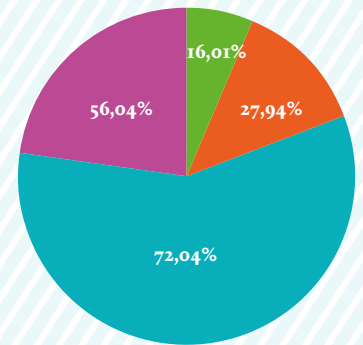
Les recettes



Les dépenses



Les recettes



Charges de personnel, frais assimilés : 52,48%

Charges à caractère général : 28,34%

Autre charge de gestion courante : 13,34%

Dépenses imprévues et autre : 5,3%

Impôts et taxes : 64,36%

Produits services, domaines et vente diverses : 8,32%

Dotations et participations : 4,34%

Autres produits de gestion courante : 2,08%

Produits exceptionnels : 0,25%

Atténuation de charges : 0,42%

Dépenses d'équipement : 97,14%

Dépenses financières : 2,86%

Recettes réelles d'investissement : 72,04%

Recettes d'équipement : 56,04%

Solde d'exécution positif reporté ou anticipé : 27,94%

Recettes financières : 16,01%

Dépôts et cautionnements reçus : 0,02%

Recette d'ordre d'investissement : 0,02%

Séance DU 10 MARS

Les finances, le nerf de la guerre

Lors d'un conseil toujours impacté par les mesures sanitaires et le couvre-feu, les élus se sont prononcés essentiellement sur des questions d'ordre financier : rechercher des financements et des aides diverses pour continuer le développement et l'amélioration du cadre de vie.

Le Conseil sollicite une subvention au Conseil Départemental des Bouches du Rhône pour financer les études qui permettront d'évaluer au plus juste le montant des différentes opérations intégrées au prochain Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA). 60 % des 600 000 € nécessaires, soit 360 000 € HT, vont être demandés au titre du Fonds départemental d'aide au développement local (FDAL) pour les études sur :

- L'agrandissement de l'école et de la cantine
- L'aménagement de la piste cyclable de la Malautière
- La création du parking Jean Galeron
- La réhabilitation durable des lotissements Sansonnets, Céréales et Laurade

- La requalification des voies de desserte de l'écoquartier du Cours du Loup / Pomeyrol
- La requalification de l'avenue Mireille

Pour accueillir les nouveaux habitants de l'éco-quartier et leurs enfants, la Commune va créer deux classes et agrandir la cantine scolaire. Après une demande de subvention pour la première tranche des travaux, il convient de solliciter des fonds pour la seconde partie du projet (cantine et école maternelle) dans le cadre de la Dotation globale des territoires ruraux 2021. « *Nous pouvons être subventionnés exceptionnellement à environ 70 % entre les aides départementales et celle de l'État. Mais cela va être de plus en plus difficile d'obtenir de tels montants d'aide* » souligne le maire Jean Mangion. Sur les 500 000 € du montant des travaux, il est demandé 50 % au CD13 et 20 % à l'Etat.

Le développement durable est un des axes forts de cette mandature. L'écoquartier en est un bel exemple

Le Conseil approuve la charte d'engagement « Zéro déchet plastique » proposée par la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur, et s'engage à mettre en œuvre des actions pour réduire les déchets plastiques dans la commune. Denis Arnoux, conseiller municipal délégué au Développement durable, et Pauline Séguy-Raynaud, Directrice générale des Services, sont désignés comme référents.

Séance DU 12 AVRIL

Une gestion rigoureuse pour maintenir les investissements

Les finances communales sont saines et permettent à Saint-Étienne du Grès d'envisager sereinement les projets à venir.

Le Conseil approuve les comptes avec un résultat global s'élevant à 1 475 295,06 € (583 338,81 € en fonctionnement et 891 956,25 € en investissement). « *C'est le résultat d'une gestion rigoureuse qui nous a permis d'investir, devait souligner le rapporteur de la délibération, le Premier Adjoint Claude Sanchez. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à cette gestion très précise de notre budget.* »

Après le vote du budget primitif 2021 à l'unanimité (voir ci-après le détail du budget), le Conseil a aussi décidé pour la 8ème année consécutive de ne pas modifier les taux des taxes locales pour ne pas toucher au pouvoir d'achat des foyers grésouillais.

Le maire rappelle qu'une des conséquences de la pandémie de Covid-19 est la baisse des aides institutionnelles (État, Région, Département). Les taux de subventions qui jusqu'à présent était le plus souvent de 80%, ne devraient plus atteindre que 50-60 %. La participation de la Commune devra donc augmenter en conséquence.



Mais cela ne va pas freiner le programme de la mandature, les demandes de subventions seront toujours sollicitées auprès de tous les organismes possibles (État, Région, Département) comme ce sera fait pour la régénération des courts de tennis, l'aménagement des sanitaires de la maternelle, la mise en conformité des armoires électriques de la commune, l'aménagement de la cheminée de la Cabane du garde ou encore l'acquisition d'un véhicule électrique pour la Police municipale.



Séance DU 28 MAI

Un conseil technique pour l'avenir de la commune

Le programme d'écoquartier du Cours du Loup / Pomeyrol a franchi une nouvelle étape avec la sélection de l'aménageur Primosud (voir article ci-après). L'avancement du projet nécessite une adaptation du Plan Local d'Urbanisme. Le Conseil municipal a voté une délibération pour lancer la procédure et la définition des modalités de concertation de la déclaration de projet de la mise en compatibilité du PLU. En effet, le nombre de logements prévus par le projet choisi doit être compatible le PLU autorisait globalement sur les zones concernées. Elle reste cependant limitée à 170 logements (160 appartements et maisons, 10 terrains à bâtir).

Cette « déclaration de projet », en accord avec les services de l'Etat, permettra d'accélérer les délais d'obtention du permis d'aménager et des permis de construire, et d'être en conformité avec le SCoT (schéma de cohérence territoriale du Pays d'Arles).

Après une concertation publique, elle permettra la réalisation de nouvelles études et une enquête publique. Cette mise en conformité permettra de signer, via l'EPF, le compromis avec l'aménageur avant la date butoir de novembre 2021 pour avoir le permis correspondant.

Autre point très attendu : l'adressage. (voir p.12)

Cette vaste opération vise à mettre en conformité les dénominations des différentes voies grésouillaises dans la Base Adresse Nationale (Ban).

Ainsi, pour être conforme aux règles nationales, le Conseil municipal a décidé que seules 4 voies changeront de dénomination :

- le chemin du Trou du Loup deviendra Chemin de Saint-Gabriel ;
- l'avenue du Stade et du Camping ; l'avenue du Stade Joseph Vèran
- La RD 32 nord ; la route de Maillane
- L'Ancien chemin d'Arles deviendra dans la continuité, avenue de Notre-Dame du Château jusqu'en limite de commune

Séance DU 16 JUILLET

Dernier conseil d'avant vacances

Un conseil à l'ordre du jour restreint pour présenter un premier bilan de la concertation initiée suite au programme immobilier du Cours du loup / Pomeyrol.

Le maire Jean Mangion a synthétisé les réponses à la vingtaine de contribution des Grésouillais, essentiellement inquiets du nombre de logements, de l'accroissement de la circulation et du stationnement des nouveaux résidents, l'impact sur les infrastructures (station d'épuration et établissements scolaires) qui devront être mis à niveau

ainsi que la garantie d'accès prioritaire de ces nouveaux logements aux habitants de la commune. (voir en p. 9/10)

Tout sera fait, dans les règles et sans grever les finances communales assure le premier édile.

La Commune vote une motion de soutien à l'association des Communes forestières de France. L'État a une nouvelle fois augmenté la contribution des Communes forestières au financement de l'Office national des forêts, passant de 2 €/ha à 6 €/ha (la commune possède 850 ha de forêts) alors que dans le même temps, l'ONF va supprimer 500 postes en France.

Parmi les autres délibérations, la demande de subvention pour organiser un spectacle en septembre à la salle Pierre Emmanuel, la signature d'un contrat d'apprentissage d'ATSEM d'une jeune grésouillaise à l'école maternelle, la modification du tarif de mise à disposition du marché au m² qui est fixé à 0,03 € le m²...

Les élections

« VOIENT DOUBLE »

En raison des circonstances sanitaires, les élections départementales et régionales se sont déroulées en même temps, les dimanches 20 et 27 juin.



Pour cette raison, les deux bureaux de vote de la commune ont été déménagés à la salle Louis Lèbre, plus apte à mettre en place un parcours sécurisé pour les deux scrutins. Tout a été multiplié par deux : les bureaux, les isolements, les assesseurs, les scrutateurs... ce qui a nécessité une organisation au plus juste de la part de tous.

Les 1842 Grésouillais inscrits sur les listes électorales, ont rempli leur devoir de citoyen avec, une fois encore, une participation largement supérieure aux moyennes nationale et départementale : 40,30% au premier tour, et plus de 42 % au second tour.

Ils ont renouvelé leur confiance à plus de 67 % (65 % au niveau du canton) à Marie-Pierre Callet et Henri Pons et à leurs suppléants Céline Castells et Patrick Alvisi pour être représentés au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. À la Région, ils ont choisi à 57 % de leurs voix (57,3% au niveau régional). La liste « Notre région d'abord » de Renaud Muselier.



Ecoquartier Cours du Loup / Pomeyrol

PREMIÈRES AVANCÉES

Ce vaste programme est un choix politique pour maîtriser le développement urbain de la commune sur le dernier grand terrain constructible et proposer des possibilités de logements aux Grésouillais.



Proposition de plan masse - juin 2021

Cela concerne notamment les jeunes, qui souhaitent rester au village mais qui ne peuvent le faire en raison de la pression immobilière dans les Alpilles. Les typologies de logements proposées sont adaptées à toutes les tranches d'âge (appartements, maisons mitoyennes, terrains à bâtir) permettant un réel parcours résidentiel dans un projet conforme aux risques inondations et respectueux de l'environnement.

Le développement durable et la gestion écologique sont intégralement pris en compte dans le projet dans le choix d'un bâti respectueux des architectures locales. Sur les 6 hectares de l'écoquartier, plus de la moitié sera réservé aux espaces verts, à

la permaculture, aux circulations douces d'autant plus que l'EV8 sera à proximité.

Désormais, ce projet devient programme et entame sa phase « visible ». Après le choix de l'aménageur, Primosud, la concertation a été l'occasion de présenter pour la première fois ce qui sortira de terre d'ici deux ans, notamment lors de la réunion publique qui a attiré riverains du Cours du Loup, et futurs occupants. Initiée entre le 14 juin et le 16 juillet 2021, cette concertation a permis aux Grésouillais qui le souhaitent de prendre connaissance du dossier mis à la consultation, puis de consigner leurs observations sur le registre ou via mail, comme prévu dans les modalités.



Lors de la réunion publique du 6 juillet dans la salle Pierre Emmanuel

Pour expliquer au mieux les nécessités de cette mise en compatibilité, une réunion publique s'est tenue le 6 juillet dans la salle Pierre Emmanuel, réunissant plus de 80 Grésouillais soucieux du devenir de leur village. Des échanges et des explications nécessaires entre la population, les élus et l'aménageur pour ce programme devenu réalité, à destination des primo-accédants ou de personnes ayant besoin d'un logement plus adapté à leur situation. Ces habitations seront proposées prioritairement aux Grésouillais et aux habitants de la CCVBA.

Lors du Conseil municipal du 16 juillet dernier, le maire Jean Mangion a fait un rapide bilan de la vingtaine de contributions enregistrées, en relevant les points d'interrogation récurrents :

• **Le nombre de logements.**

Le maire rappelle l'historique du projet et la nécessité de modifier le nombre de logements en raison du passage du POS au PLU, puis désormais à la mise en cohérence au SCoT « qui s'impose à nous », et aussi à la réalité financière avec « l'équilibre budgétaire du projet pour que la commune n'ait rien à payer ». « C'est le dernier grand terrain constructible. Il n'a plus rien de disponible, sauf les dents creuses en Cœur de village. Cela nécessitera une réflexion particulière sur l'avenir du Village. »

• **La circulation et stationnement.**

Les voitures seront parkées à l'Est et Ouest du terrain. La circulation se fera par la D32, le tourne à gauche sera construit par le Département, une voie longera le Trou du Loup jusqu'au Cours du Loup (sortie D32 ou Cours du Loup). A l'ouest, une autre voie longera le terrain et rejoindra le Cours du Loup grâce à l'ouverture de l'actuelle rue du professeur Sabonnadière., actuellement en impasse « Il y a tout un ensemble de voies autour de ce terrain qui permettra une échappatoire par le nord, le sud, l'est et l'ouest sans passer forcément par les lotissements avoisinants »

A l'intérieur de l'écoquartier, la circulation sera assurée par des cheminements doux (piétons, cycles...).

• **Impact sur les infrastructures.**

La station d'épuration sera mise à niveau grâce à l'aide du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône qui s'est engagé à verser une subvention de 60 %. Concernant les écoles, si d'ici là il n'y a pas de fermeture de classe, il est prévu l'ouverture d'une à deux classes supplémentaires et



l'agrandissement de la cantine. Le financement est déjà assuré par le Conseil départemental et l'État. « Cela n'entraînera aucune conséquence sur les finances de la commune ».

• **La hauteur des bâtiments.**

Dans le cadre du PLU et de l'ancien POS, la hauteur moyenne des bâtiments dans cette zone est respectée comme dans le reste du village.

• **L'accès prioritaire des Grésouillais.**

Le maire rappelle que le programme est réservé en priorité aux Grésouillais, puis aux habitants de la Communauté de communes Vallée des Baux - Alpilles, et enfin au reste du territoire s'il reste des lots. « Cette disposition est légale ».

Pour plus d'information :

<https://www.saintetiennedugres.com/plu-2/>

Des fouilles préventives

Durant plusieurs semaines, des tranchées impressionnantes ont été vues au Cours du Loup. Il s'agit d'une activité archéologique définie comme « préventive ». En effet, la loi sur l'archéologie préventive du 17 janvier 2001 prévoit l'intervention des archéologues en préalable aux chantiers d'aménagement, afin de réaliser un « diagnostic », et si nécessaire une fouille. L'aménagement du territoire ne se fait donc plus au détriment des vestiges du passé mais permet, au contraire, leur étude approfondie. Une équipe de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) était sur site pour effectuer ces travaux.

Esplanade de la Mairie : LES TRAVAUX AVANCENT À GRAND PAS

L'aménagement de l'Esplanade est un vaste programme qui va à la fois sécuriser l'entrée Est du village mais aussi créer un « vrai » quartier autour de la mairie.



En attendant, après un constat sur l'état déplorable des canalisations, ce qui a principalement motivé le projet, c'est une dure période qui vient de s'achever avec l'enfouissement de tous les réseaux. Cela a nécessité une modification de la circulation, des interdictions de passage, la disparition de places de stationnement, la destruction des trottoirs, des déviations et de multiples désagréments pour les commerces et les riverains. La réouverture avec 15 jours d'avance de l'avenue Notre-Dame du Château en sens unique, a permis d'alléger les contraintes. Et la place se dessine petit à petit. Encore 6 mois de patience pour voir émerger le nouveau visage

3 questions à Augustin Teyssier

Conseiller municipal délégué aux travaux

JdG : Des difficultés rencontrées non prévues ?

A.T. : « Le chantier a pris un peu de retard au début en raison de la découverte de réseaux non signalés. Il a fallu s'adapter et trouver des solutions techniques pour pallier ces difficultés. À ce jour, tout est terminé dans de bonnes conditions mais cela a entraîné quelques jours de retard. »

JdG : Est-ce que le chantier est dans les temps ?

A.T. : « En ce moment, Eurovia réalise les bétons sablés devant la mairie. Mi-juillet, la première couche d'enrobé a été mise en place sur le giratoire. Après quoi il sera ouvert à la circulation mais avec des coupures ponctuelles pour permettre la réalisation de divers aménagements. Les enrobés seront faits également sur les parkings longitudinaux devant la mairie. »

JdG : Quelles sont les prochaines étapes ?

A.T. : « Pendant la 1ère semaine d'août, l'entreprise EHTP réalisera la jonction des réseaux eau et égout entre l'avenue des Arènes et le parking Pierre Emmanuel. L'avenue Notre-Dame du Château restera en sens unique jusqu'à la fin du chantier. Le chantier sera neutralisé à partir du 9 août et reprendra fin du mois pour les finitions, dallage de l'allée devant la mairie, enrobés définitifs, mobilier urbain et signalétique. Pendant les congés, tout sera en service : giratoire, parvis, avenue Notre-Dame du château... »



Le pôle médical, un atout pour la commune

Les professionnels de santé de Saint-Étienne du Grès ont uni leurs forces pour proposer, dans une des deux dernières zones d'aménagement commercial de la commune, un lieu regroupant la pharmacie ainsi que des cabinets médicaux (kinésithérapeute, podologue ...) avec des places de parking. Deux espaces de soins supplémentaires pour d'autres spécialités sont déjà anticipés.

Après la vente de l'ancien poste à incendie en juin 2021 aux professionnels de santé de la commune, les travaux ont pu commencer par la démolition de l'ancien poids public et la transformation du bâti existant. Les fondations de l'extension le long de la route de Saint-Rémy sont en cours.

Pour en savoir plus : Site internet de la Mairie Mairie//Information/à découvrir <https://www.saintetiennedugres.com/wp-content/uploads/2021/01/dossier-dinformation-esplan-ade-mairie-telechargeable>.

Opération FAÇADES

Comme présentée dans le dernier numéro, « l'Opération Façades », lancée par la commune dans le Cœur de village essentiellement pour l'avenue de la République, a très rapidement rencontré un beau succès.



Une quinzaine de Grésouillais a déjà eu rendez-vous avec l'architecte conseil du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE 13) pour la première visite de terrain de cette démarche et deux dossiers en sont au stade de l'autorisation d'urbanisme. Le but est simple : embellir le cadre de vie en favorisant la rénovation des façades entre la place Jean-Galéron jusqu'à l'avenue de Saint-Rémy (RD99 Est).

Comment cela fonctionne ?

- Lors du premier rendez-vous, Benoit Séjourné l'architecte conseil se rend sur place pour établir une fiche de ravalement dans laquelle il mentionne l'ensemble des recommandations techniques et architecturales qu'il préconise.
- Les devis d'entreprises qui reprennent les recommandations architecturales sont transmis au CAUE pour analyse et validation.
- Le demandeur peut alors déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire selon le type de travaux) auprès du Service Urbanisme de la Mairie ainsi que le dossier comportant la fiche de ravalement établie par le CAUE, le règlement d'attribution des aides à l'embellissement des façades signé. Ce dossier sera présenté à l'avis obligatoire de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui peut émettre des réserves et/ou des prescriptions qui seront communiquées dans le cadre de l'arrêté d'autorisation. Cet avis complètera et s'imposera au contenu de la fiche de ravalement du CAUE, ce qui peut nécessiter des modifications des devis.
- Le Service Urbanisme vous adressera alors, sous condition d'un contrôle favorable des devis, une promesse de subvention avec le montant prévisionnel (80% du montant des travaux dans la limite de 200 € / m² ou 300 € / m² avec les huisseries.
- C'est uniquement à partir de cet avis que les travaux pourront être engagés.

Ce temps d'étude du dossier est idéal pour rechercher et obtenir d'autres subventions qui pourront se cumuler : isolation, transition énergétique, toitures, prêt à taux zéro, éco-rénov...

Zoom : une climatisation oui, mais dans le respect des façades !

« Les façades et les toitures des centres historiques font partie de notre cadre de vie. En prendre soin, respecter leur architecture contribuent à la valorisation de notre environnement. » Installer une climatisation améliore considérablement le bien-être dans son habitation. Mais elle est soumise à une réglementation urbanistique précise pour ne pas dénaturer les façades et de pas générer de nuisances sonores, thermiques, olfactives et visuelles. D'autres solutions plus naturelles et plus économiques peuvent être envisagées avant de franchir le pas. Le CAUE 13 a créé des fiches techniques explicatives sur le sujet et sur bien d'autres encore.



Dans tous les cas, renseignez-vous auprès du service urbanisme de la commune

<https://www.saintetiennedugres.com/infos-pratiques/urbanisme/>

Permanence du CAUE 13

Elle a lieu les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois, de 14h à 17h sur rendez-vous au 06 30 00 21 01.

Pas de permanence en août.

Reprise mardi 7 septembre, puis le 21 septembre.

La Fibre : TOUT LE VILLAGE EST BIENTÔT « ÉLIGIBLE »

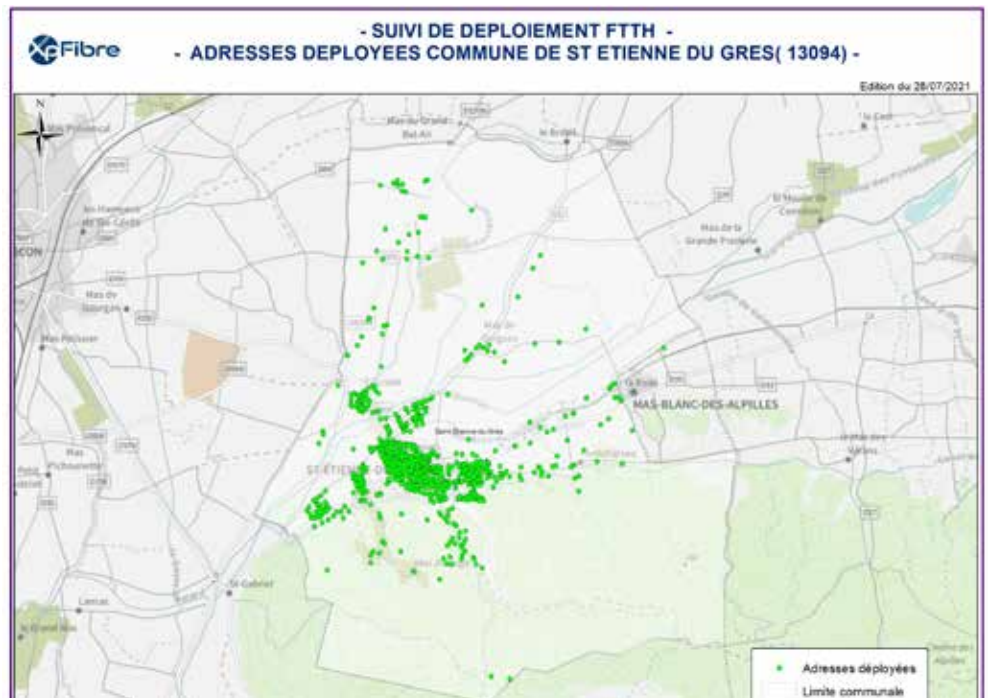
Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL), initié le Département des Bouches-du-Rhône, le lancement du déploiement du réseau a été confié à Xp Fibre afin que les premières prises fibre soient mises à disposition des habitants et entreprises de la commune en 2021.

Après une phase d'études détaillées Xp Fibre et ses partenaires ont déployé le réseau LaFibre13 à Saint-Étienne du Grès à partir d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO)* installé sur la commune de Saint-Rémy-de-Provence et de trois Points de Mutualisation (PM) ou armoires de rue réparties sur le territoire communal.

Chacun de ces 3 équipements permet d'apporter la Fibre à un groupe de 300 à 500 logements ou locaux professionnels, après qu'une desserte en Fibre soit tirée dans chaque rue à partir du Point de Mutualisation.

A ce jour, la quasi totalité du village et de ses quartiers, soit 1 190 foyers, peuvent avoir accès à la vitesse et à la performance de la Fibre. Il perdure des logements où la connexion est reportée (éloignement ou absence de réseau antérieur...) qui devraient trouver une solution dans les semaines à venir.

Ce réseau mutualisé déployé par Xp Fibre peut accueillir tous les opérateurs - Fournisseurs d'Accès Internet - sans exclusive - qui souhaiteraient proposer leur service Fibre aux habitants. Ce sont ces Opérateurs Commerciaux (OC) qui assurent le raccordement des foyers au réseau Fibre.



Pour en savoir plus sur le déploiement de la fibre dans les Bouches-du-Rhône : www.lafibre13.fr/
Des questions : contact@lafibre13.com
Pour vérifier votre éligibilité rendez-vous sur : <http://www.lafibre13.fr/test-deligibilite/>

Adressage : LE STRICT MINIMUM

Cette lourde opération permettra aux différentes voies du village d'être en conformité avec la Base Adresse Nationale (Ban).

Pourquoi un tel programme ?

Pour éviter des homonymies dans les dénominations des rues, les possibles confusions entre des noms très proches, le rajout de nouvelles habitations... Avec l'utilisation quasi permanente de la localisation GPS, cette adaptation est une nécessité notamment pour les services de secours, les services à la personne, les livraisons... Les changements ont été limités au strict minimum pour impacter le moins possible les démarches administratives qui vont en découler.

• le Chemin du Trou du Loup deviendra **Chemin de Saint-Gabriel** ;

- l'avenue du Stade et du Camping ; l'**avenue du Stade Joseph Vérant**
- La RD 32 nord ; la **route de Maillane**
- L'Ancien chemin d'Arles deviendra dans la continuité, **avenue de Notre-Dame du Château** jusqu'en limite de commune

Par ailleurs, un certain nombre de voies seront numérotées pour compléter la numérotation existante sur la commune. La mise en œuvre aura lieu au dernier trimestre 2021. Les riverains concernés seront directement informés à partir du mois d'octobre.



Quel avenir pour LE COMMERCE GRÉSOUILLAIS ?

Lors de l'élaboration du PLU en 2017, le Conseil municipal a décidé de mettre en place la possibilité de préempter les rez-de-chaussée en cœur de village, afin d'éviter que les commerces existants ne disparaissent ou pour permettre l'installation de nouvelles boutiques.

La zone artisanale située à Laurade est entièrement occupée par NGE. Sur la base de notre PLU, il ne reste qu'une bande de terrain le long du marché, bordant le RD99, allant de l'ancien centre de secours jusqu'au silo d'Alpilles Céréales, pour accueillir des commerces ou des artisans.

Déjà, une partie sera occupée par le Pôle médical actuellement en construction à l'emplacement de l'ancien poste de secours. Pour la seconde partie, la commune a reçu de nombreuses sollicitations. Pour avancer sur ces demandes, elle s'appuie sur une étude de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles (CCI PA) et la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles (CCVBA), les deux organismes représentatifs de la vie économique et commerciale de notre territoire.

Afin de mieux comprendre l'analyse de la CCI PA, il faut savoir qu'en matière commerciale le principe qui s'applique est la liberté du commerce : tout propriétaire de fond commercial peut décider de vendre au commerce qu'il souhaite, sans que la commune ne puisse intervenir.

3 questions à Stéphane Paglia, Président de la CCI du Pays d'Arles

JdG : Comment voyez-vous l'évolution/l'avenir de l'activité commerciale dans nos villages ?

S.P. : Avec un recentrage sur la consommation de proximité et le vieillissement de la population, le commerce des villages a un véritable rôle à jouer. Les enjeux écologiques impliquant une limitation de l'usage de l'automobile peuvent également jouer en la faveur d'un commerce toujours plus proche de ses clients. Pour autant, les professionnels devront s'approprier les technologies numériques comme supports à de nouveaux services à la clientèle. L'enjeu pour ces commerçants sera également de savoir adapter leur activité en fonction des nouvelles tendances tels que le vrac et les concepts hybrides, qui proposent de nouvelles complémentarités entre les gammes de produits.

JdG : La CCI-PA a mené fin 2019 (avant COVID) une enquête sur le commerce à Saint-Étienne du Grès, quelles en étaient les conclusions ?

S.P. : De manière générale, les participants à l'enquête (principalement des habitants de Saint-Étienne-du-Grès) ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de la présence des commerces et des services à la population. Le fait que Saint-Étienne-du-Grès rassemble l'ensemble des commerces alimentaires de proximité permettant de répondre aux besoins quotidiens des habitants constitue un véritable atout pour la commune et est particulièrement souligné par les répondants. Néanmoins des attentes de nouveaux commerces ou services se sont exprimées : pour compléter l'offre en commerce alimentaire, l'installation d'un fromager et d'une épicerie fine a été proposée. L'accès à des produits en vrac (riz, pâtes, ...) a également été mentionné. Une idée qui peut devenir également une nouvelle offre au sein de commerces déjà existants. En matière de restauration et de création de lieux de convivialité, la présence d'un glacier et d'un



Sauf si :

- Le commerce représente un danger pour la population
 - Le local est insalubre
 - Le local change de statut et devient un bien non commercial.
- Là, la préemption peut jouer pour éviter la disparition d'un commerce en milieu rural.
Ces règles s'appliquent à Saint-Étienne du Grès.

salon de thé a été avancée mais des doutes sont exprimés sur la viabilité à l'année de ce type de commerce à Saint-Étienne-du-Grès. Des propositions sont également faites pour développer de la petite restauration et de l'animation notamment à destination de la jeunesse du village (snack, buvette, cinéma en plein air l'été, food-truck, groupes musicaux, café-concert...). Enfin, étoffer l'offre en restauration « classique » est demandée.



Dans le domaine des services à la population, la cordonnerie-multiservices (clés minutes, papiers, plaques d'immatriculation, photos...) et l'arrivée d'un salon de toilettage sont mis en avant.

JdG : Quels autres besoins sont apparus ?

Arrive en tête la volonté de voir s'implanter une supérette sur le territoire communal. Même si des craintes sont relevées pour les commerces déjà présents, elle permettra aux consommateurs de bénéficier d'une offre complète évitant ainsi une érosion vers les communes voisines. Cet élargissement de l'offre commerciale renforcera nous en sommes persuadés l'attrait économique du village et créer des opportunités nouvelles pour les commerces existants (élargissement de la gamme de produits et des services, modernisation du point de vente, valorisation de la qualité et de la provenance des marchandises...). Cette étude a été également l'occasion pour les habitants d'exprimer leurs craintes quant au maintien d'une présence suffisante de médecins généralistes sur la commune ainsi que des demandes autour du renforcement des services postaux et bancaires, de l'installation d'une maison médicale, d'un laboratoire d'analyses médicales et d'un vétérinaire ou sur l'installation d'un mécanicien. Même si certaines de ces activités ne relèvent pas à proprement parler du commerce, elles sont essentielles dans la vie des habitants. Elles participent à l'attractivité d'un territoire et leur installation ou leur disparition peuvent faire basculer complètement le dynamisme d'une petite commune.

La centrale photovoltaïque, UN ATOUT POUR L'ÉCONOMIE DE LA COMMUNE

Le Marché aux fruits et légumes André Vidau est un élément essentiel participant au bon équilibre de l'économie communale dès 2014.



Depuis l'implantation de la centrale photovoltaïque, c'est encore plus le cas. Elle entre dans la politique de développement durable et d'autonomie énergétique voulue par la Municipalité dès 2014.

Construite par la société Coruscant, elle a été construite sur un terrain déjà artificialisé sans empiéter sur le domaine agricole. Elle est sortie de terre en deux phases : une première en 2017, la seconde en 2021.

Au total :

- 14 ombrières photovoltaïques
- 24 500 panneaux photovoltaïques
- 40 000 m² de couverture
- 9 500 MWh/an sont produits soit l'équivalent de la consommation annuelle de 2 160 foyers français.

La Centrale photovoltaïque du Marché (tranches 1 et 2) participera pour 103 000 € par an au budget de la Commune, par la location de l'espace aérien du Marché au-dessus de 8 m.

Cette somme représente près de 3,5% du budget de fonctionnement de la commune et permet de compenser en partie la baisse constante depuis 6 ans de la participation de l'État (Dotation Générale de Fonctionnement) au budget de la Commune.

Dans 18 ans pour la 1^{ère} tranche, 20 ans pour la deuxième tranche, la Commune pourra bénéficier de la vente directe de l'électricité produite, vente qui générera alors des revenus plus importants (leur montant sera fonction du marché de l'énergie à cette époque).

Un attrait non négligeable

Une des premières réalisations de ce type dans les Alpilles, la centrale photovoltaïque grésouillaise attire aussi pour l'organisation d'événements : l'espace et la protection fournis sont des atouts non négligeables pour des manifestations d'envergure (vide-greniers, Broc'mobile, concert...), encore une autre source de revenus pour la Commune.

Les Jardins des Arcades, VICTOIRE D'OR DU PAYSAGE 2020

Deux entreprises grésouillaises ont été mises à l'honneur lors d'une matinée organisée par Val'hor, l'interprofession française de l'horticulture et du paysage. Tout d'abord les Pépinières Rouy qui a accueilli cet événement d'importance et a fait visiter l'ensemble de leurs terres, de leurs productions sans être avare de détails.



Acette occasion, « Les Victoires du Paysage » 2020 ont été remises à deux des lauréats dans la catégorie « Service aux particuliers ».

Créée en 2008, « les Victoires du Paysage » est un concours national biennal qui récompense les collectivités, les entreprises et les particuliers pour leur aménagement paysager. Celui-ci a fait l'objet d'un travail collectif où paysagiste concepteur, entrepreneur du paysage et pépiniéristes sont acteurs du projet.

L'or est allé à la création d'un jardin d'une maison située à flanc de calanques «la dune perchée», sur la commune d'Ensues-la-Redonne réalisé par un trio gagnant : l'architecte paysagiste James Basson, les Pépinières Filippi et « Les Jardins des Arcades »

installés quartier Laurade depuis deux ans.

Gérée par Frédéric Trifilio, cette entreprise dynamique et innovante, spécialisée dans les jardins méditerranéens, accroche à son palmarès une 3ème victoire en or ! Une belle récompense inspirante pour toute l'équipe !

Contacts :

Pépinières Rouy 04 90 49 13 13
www.pepiniere-rouy.fr

Les Jardins des Arcades 04 90 96 95 11
www.lesjardinsdesarcades.com

TELEX

Florian Di Galante, un nouveau plombier au village

Problème de fuite, besoin de ramoner sa cheminée, de refaire son chauffage ? Florian Di Galante est là pour vous dépanner. Installé dans le village, avenue Mireille, il se déplacera facilement pour vous aider à trouver la meilleure solution à votre problème. Soutenu par l'entreprise de plomberie Arlotto, Florian est disponible dès à présent pour tous vos travaux.

Contact : 06 19 24 39 76 ou 06 11 55 49 97



Soutien à nos acteurs économiques : VISITE DU SOUS-PRÉFET À LA RELANCE

Chez Olivades...

Lundi 19 avril, Benoît Mournet, sous-préfet à la Relance, accompagné de Monica Michel, députée des Bouches du Rhône ont visité OLIVADES. Ils ont été accueillis par Jean-François Boudin, son épouse et son fils, tous trois très investis dans cette société familiale. Après une visite des ateliers, une réunion de travail les a réunis avec Stéphane Paglia, président de la CCI Pays d'Arles, Hervé Chérubini, président de la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles, Jean Mangion, maire de Saint-Étienne du Grès et son premier adjoint, Claude Sanchez. Un encouragement et des pistes de soutien pour une entreprise emblématique de notre commune et de notre territoire.



... et chez NGE

Lundi 26 avril, Benoit Mournet, et Monica Michel, sont revenus à Saint-Étienne du Grès pour une réunion de travail au siège de NGE. Ils ont été reçus par Antoine Metzger, président, Bruno Pavie, DRH, Jean Bastien Léoni, DG adjoint Finances, Thierry Robert, Directeur Matériel de NGE. Stéphane Paglia, président de la CCI Pays d'Arles, Jean Mangion, maire de Saint-Étienne du Grès et son premier adjoint, Claude Sanchez participaient à cette réunion. Pour Benoit Mournet « face à l'épidémie de COVID 19, NGE est une entreprise vertueuse qui a su mobiliser toutes les énergies pour surmonter la crise. C'est une magnifique histoire très inspirante. » Un exemple : NGE a recruté près de 4 000 collaborateurs en 2020 avec un effort remarquable vers les moins de 25 ans dans le cadre du programme « 1 jeune 1 solution », 258 embauches depuis le 1er août 2020 et 561 contrats en alternance.



Pour en savoir plus : www.nge.fr et www.rapport-annuel.nge.fr

UNE ENTREPRISE GRÉSOUILLAISE À DÉCOUVRIR : Aline et Olivier

À l'initiative de Marie-Pierre Callet, vice-présidente du Conseil départemental, le maire, Jean Mangion, accompagné de Claude Sanchez, premier adjoint et de Jean-François Galeron, élu délégué au Développement économique, au Commerce et à l'Artisanat ont visité la biscuiterie « Aline & Olivier »

Installée depuis 2 ans, avenue du Docteur Barberin dans des locaux loués à Olivades, l'entreprise emploie aujourd'hui une quinzaine de personnes et réalise un chiffre d'affaires de près de 2 millions d'Euros. Sa création, puis son installation à Saint-Étienne du Grès ont été fortement aidées par la région Sud, le Département, la CCVBA et la Commune.

Une belle réussite pour une start-up dédiée au « Manger sain et Vivre engagé », un vrai modèle de société RSE « Responsable et Sociétale » où la qualité des produits bio va de pair avec un respect de l'humain dans le fonctionnement de l'entreprise.



Vous trouverez leurs produits dans les rayons bio de votre super marché ou directement sur leur e-shop : alineetolivier.fr

Pour en savoir plus : <https://alineetolivier.fr/pages/notre-histoire>

Un nouvel ASVP AU SERVICE DES GRÉSOUILLAIS

La sécurité des Grésouillais et le « mieux vivre ensemble » ont toujours été au cœur des préoccupations de l'équipe municipale.

Kevin Dureux a été engagé comme agent de surveillance de la voie publique (ASVP) pour la période estivale.

Les incivilités et nuisances liées à l'utilisation détournée du jardin d'enfant ainsi que la haute saison au marché des fruits et légumes André Vidau, nécessitent un renforcement temporaire des effectifs de la Police Municipale.

Originaire de Valenciennes, Kevin Dureux, s'est installé dans les Bouches-du-Rhône pour poursuivre son engagement dans la sécurité et la protection des personnes et des biens. Sapeur-pompier volontaire, policier dans les quartiers nord de Marseille à partir de 2018, il a choisi de ne pas poursuivre cette carrière pour raison personnelle et rester en Provence. Il intègre l'effectif des sapeurs-pompiers de Saint-Étienne du Grès en février 2021, il assure ses nouvelles fonctions depuis le 1er juillet dernier.

Sous la responsabilité de Didier Szewczikowski, chef de la Police Municipale, il aura de multiples missions comme la surveillance du marché aux fruits et légumes, celle du jardin d'enfants, du city parc, des patrouilles dans les lotissements, le



contrôle du respect des arrêtés de voiries et d'occupation du domaine public, le recensement des dégradations diverses, la surveillance et le relevé des contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatifs à la propreté des voies et espaces publics...

L'adjudant-chef Lhuillier FUTUR COMMANDANT DES GENDARMES DE SAINT-RÉMY

Il prendra la tête de la brigade le 1^{er} août 2021.

Depuis 2017, le lieutenant Christophe Masson était à la tête de la brigade territoriale autonome de Saint-Rémy de Provence. Désormais promu au grade de capitaine, il quitte la Provence pour rejoindre sa nouvelle affectation à Carros dans les Alpes maritimes. Pour lui succéder, l'adjudant-chef Jean-Philippe Lhuillier.



Agé de 43 ans, l'adjudant-chef Jean-Philippe Lhuillier a intégré la gendarmerie en 1998. Il a servi comme gendarme mobile, avant d'être affecté à la compagnie de Nîmes jusqu'en 2016. Il a passé quatre ans en Nouvelle-Calédonie avant de réussir de concours « officier de gendarmerie issu du rang » session 2020. L'adjudant-chef Lhuillier prendra son poste le 1er août prochain et sera nommé lieutenant.

Bonne continuation Capitaine Masson, bienvenue « Lieutenant » Lhuillier.

FÉLICITATIONS CAPITAINE RABOUIN



Le Grésouillais Nicolas Rabouin, fils d'Elisabeth Rabouin, conseillère municipale déléguée aux Traditions, à la Culture et aux festivités, a été nommé chef du centre de secours principal d'Arles en avril dernier.

Le 17 juin, sa prise de commandement s'est déroulée en présence du commandant Isabelle Palacios, chef du groupement Nord, du colonel Grégory Allione chef de corps des Pompiers13 et de Richard Mallié, président des Pompiers13. Le capitaine Rabouin prend la tête de ce centre riche de 171 sapeurs-pompiers, 18 jeunes sapeurs-pompiers et un agent administratif.

Devoir de mémoire ET RESPECT DES VALEURS RÉPUBLICAINES



19 mars

À la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



24 avril

Commémoration du génocide arménien



25 avril

Souvenir des victimes et héros de la Déportation



8 mai

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



27 mai

Journée nationale de la Résistance

Retrouvez toute l'actualité de votre village au jour le jour sur notre page facebook : www.facebook.com/saintetiennedugres



8 juin

Aux Morts pour la France en Indochine



18 juin

Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle



18 juillet

À la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et aux «Justes de France».



14 juillet

Fête nationale

Les prochaines commémorations

- **Samedi 25 septembre** : à Mas-Thibert, Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives
- **Jedi 11 novembre** : Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918
- **Dimanche 5 décembre** : Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Une Commune « ZÉRO PHYTO » DEPUIS ... 2014 !



Ce n'est pas parce que qu'on ne le dit pas, qu'on ne le fait pas ! Respecter l'environnement est un acte quotidien, et Saint-Étienne du Grès s'est engagé sur cette voie depuis la première mandature, en entamant une démarche dite « zéro phyto », qui interdit tout pesticide pour l'entretien des espaces verts et des voies.

A cet effet, la Commune a signé dès 2014 la charte d'engagement « Vers une région sans pesticide nos collectivités s'engagent ». Une action qui se poursuit sous l'égide du Parc naturel régional des Alpilles avec l'élaboration d'un plan de désherbage, leur soutien matériel et la formation si nécessaire.

Tendre vers le « ZÉRO PLASTIQUE »



Une autre démarche très importante de l'équipe municipale, mais qui est une action de longue haleine : limiter l'utilisation du plastique, dans un premier temps pour tendre vers le « zéro plastique ».

Après la signature de la « charte zéro déchet plastique » portée par la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur, la Mairie s'est engagée à ne plus acheter de produits à usage unique et/ou en plastique. Déjà plus aucune bouteille d'eau ou de consommables (gobelets, tasses, couverts, capsules de café...) ne sont commandés. Les stocks sont peu à peu utilisés et non remplacés. Des tasses, verres et couverts ainsi que des gourdes ont été mis à disposition des employés communaux dans les différents services.

Dans cette optique et pour faire participer les plus jeunes à ce programme, une grande opération de nettoyage sera organisée dimanche 3 octobre en liaison avec les écoles
Affaire à suivre ...

VISITE DU JURY DU CONCOURS des « Villes et villages fleuris »

Fin juin, Saint-Étienne du Grès en plein travaux a accueilli les membres du jury du concours des « Villes et villages fleuris ». Le but n'était pas de concourir immédiatement à l'obtention du label mais de valider les actions déjà menées, et de bénéficier de l'analyse de ces professionnels. Accompagnés par Denis Arnoux, conseiller municipal délégué au Développement durable, et de Pauline Séguy, directrice générale des Services, ils sont allés à la découverte du village, de ses aménagements de la Place centrale, du boulevard Général de Gaulle, de la place Jean Galeron. Et visiblement, ils ont été très agréablement surpris par tout ce qui a déjà été engagé pour faire entrer la nature en ville, tout en mettant le patrimoine grésouillais en valeur. Verdict à la rentrée.



Une cantine PLUS BIO

La Municipalité veut toujours donner le meilleur pour les écoliers grésouillais.



Dans cette optique, Céline Castells, adjointe déléguée à l'Enfance, à l'Éducation et à la Jeunesse, accompagnée de Pauline Séguy - Raynaud, directrice générale des services, et Romain Badii, responsable du personnel des écoles, se sont rendus dans les locaux du collège Charloun Rieu de Saint-Martin de Crau pour visiter la cuisine de l'établissement qui nourrit quotidiennement plusieurs centaines d'élèves.

Une visite d'information non sur la quantité de repas servis, mais sur la qualité des produits proposés dans les assiettes. Après avoir instauré un menu végétarien hebdomadaire, le but

de la municipalité de Saint-Martin de Crau est de proposer à terme 100 % de produits frais, de saison et locaux, cuisinés sur place, avec un menu bio au moins une fois par semaine pour les 160 maternelles et primaires qui fréquentent la cantine.

A Saint-Étienne du Grès, dès la rentrée de septembre, l'amélioration de la qualité dans l'assiette s'inscrit aussi dans une démarche de développement durable par la composition des menus et par la réduction du gaspillage alimentaire et le tri des déchets. Les enfants seront les moteurs de cette démarche via de nouveaux contenus pédagogiques proposés.

De la sécurité

TOUT FEU TOUT FLAMME !

Les exercices s'enchaînent au fil des semaines à l'école ; mais la dernière a été plus « spectaculaire ». Ce mardi-là, une enseignante repère de la fumée qui s'échappe de la salle informatique. Elle déclenche immédiatement la sonnerie incendie. Et dans un calme olympien, tous les enfants abandonnent leurs activités et se dirigent tranquillement dans les zones de regroupement dans la cour.

Mais l'exercice ne s'arrête pas là : un camion de lutte contre les incendies s'installe avenue Alphonse Daudet et son équipage sort tout l'équipement. C'était au tour des sapeurs-pompiers du Centre de secours de Saint-Étienne du Grès de se mettre en situation... pour le plus grand plaisir des enfants qui, bien installés aux premières loges, ont applaudi et encouragé les soldats du feu...

Une intervention plus vraie que nature grâce à une machine à fumée - le danger et les dégâts en moins - qui a permis aux professionnels du sauvetage de s'exercer dans les bâtiments, et au corps enseignant de régler encore mieux le protocole de sécurité en cas d'incendie.



Les CM 2 À L'HONNEUR

Pour la première fois, les écoliers pourtant au collège ont reçu des cadeaux de départ.



Juste avant de partir en vacances, les élèves de CM2 sont restés un peu plus longtemps entre les murs de leur école. A la rentrée de septembre, 33 jeunes grésouillais poursuivront leur scolarité au collège. Un passage important pour nombre d'entre eux qui sont à l'école du village depuis la maternelle.

En présence du maire Jean Mangion, de Céline Castells, adjointe déléguée à l'Enfance, l'Education et à la Jeunesse, une cérémonie a réuni tous les élèves et leurs parents, très fiers de

leurs «petits», pour une remise de cadeaux offerts conjointement par la Mairie, le personnel enseignant et l'Association des parents d'élèves avec remise de cadeaux. Un sac de sport et une serviette offerts par la Municipalité, un bon d'achat dans une librairie de la part de l'Association des parents d'élèves de Saint-Étienne du Grès sans oublier un livre par les enseignants.

Un joli moment que les 23 filles et 10 garçons n'oublieront pas avant d'entamer une nouvelle étape de leur vie.

UN CENTRE DE LOISIRS toujours plein

Le centre de loisirs de Saint-Étienne du Grès, géré par Familles rurales, est un élément incontournable des vacances, petites ou grandes. Durant les vacances de printemps, période de confinement, il a proposé un service minimum d'accueil réservé aux enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (issus des communes de Saint-Étienne du Grès et de Mas-Blanc des Alpilles). Pour l'été, dès jeudi 8 juillet, le centre de loisirs accueille les jeunes vacanciers jusqu'au vendredi 6 août. Cinq semaines de jeux, spectacles, rires, d'aventures pour les 3-12 ans, sans oublier le club ados pour les 12-15 ans ! La nouveauté cette année ? La mise en place de trois séjours « hors les murs » pour tous les âges. Victime de son succès, le centre de loisirs affiche quasiment complet pour toutes les semaines. Il faut dire qu'avec une équipe d'animation au top, et des animations plébiscitées, il est toujours pris d'assaut. Merci au directeur Marc-Antoine et à toute son équipe pour si bien s'occuper de nos jeunes.



La première animation POST COVID FAIT LE PLEIN

Les ateliers créatifs sur le thème de Pâques ont fait salle comble mercredi 31 mars ou plutôt jardin du Monument aux Morts puisque tout se passait en extérieur. Cela aurait été dommage de ne pas profiter d'un aussi beau soleil !

Sur les 3 ateliers, 18 écoliers grésouillais ont ainsi pu se retrouver pour un temps d'échanges et de création très apprécié. Si tous attendaient avec impatience la chasse aux œufs, ils devaient tout d'abord fabriquer leur petit sac en forme de lapin pour récolter les chocolats tant attendus. Une petite histoire pour développer l'imagination et se mettre dans l'ambiance et puis tous dans le jardin : aucun œuf n'a été oublié. Et tous les enfants sont repartis avec le même nombre de friandises.



« Arbres en danse », QUAND LA DANSE S'INSPIRE DE LA NATURE

Ce double rendez-vous en extérieur à la Chapelle Notre Dame du Château et dans le parc de la communauté de Pomeyrol a rassemblé une centaine de participants.



Mercredi 26 mai, une quarantaine de promeneurs s'est donné rendez-vous avenue Notre-Dame du Château pour entamer la montée jusqu'à l'emblématique chapelle de la commune. Une petite randonnée et un pique-nique en famille et entre amis ? Oui, mais pas seulement : pour une performance artistique «Arbres en danse» proposée par la Bibliothèque municipale.

La danseuse et chorégraphe Marie-Hélène Desmaris, accompagnée d'un contrebassiste, s'est inspirée des lieux, de la nature, de la chapelle pour créer une danse tout entière en communion avec l'environnement. Elle était comme envoutée...

comme le public, adultes et enfants, qui se sont simplement laissé porter par les gestes et la musique.

L'après-midi, c'est un autre lieu, tout aussi magique, qui a inspiré les artistes : le parc de la Communauté de Pomeyrol. Dans cet écrin de verdure et de sérénité, la danseuse s'est purement mise en communion avec la nature, aux sons jazzy de son musicien.

Deux moments précieux à plus d'un titre, le plaisir de se retrouver avec convivialité, dans des lieux superbes, pour participer à ce premier rendez-vous culturel déconfiné... qui en annoncera d'autres ... nous l'espérons !

**LA BIBLIOTHÈQUE
à l'heure d'été**

En raison de la période estivale, la bibliothèque municipale sera fermée au mois d'août.
Réouverture lundi 6 septembre.

Festival a-part, LA GRÂCE DE L'ARC-EN-CIEL

Après une édition 2020 malmenée puis interrompue par la Covid, le festival a-part est revenu revient de plus belle sur les murs d'Alpilles Céréales, pour proposer de nouvelles fresques entre art moderne et street art.



Mais c'est sur une note de tristesse qu'il s'est ouvert samedi 24 juillet : un de ses parrains, l'artiste de renommée internationale Gérard Fromanger est décédé quelques semaines auparavant. Il était une des âmes du festival, il en avait fait les affiches entre 2009 et 2019, partageant sans compter son plaisir d'échanger avec les participants. Ces dernières sont actuellement exposées pour rappeler le talent de cet homme.

Lors de la première matinée en présence d'une cinquantaine de personnes, Leila Voigt et les Amis du festival ont donc ouvert cette nouvelle édition par l'hommage et une minute de silence en présence de Daphné Lalonde, artiste plasticienne française, qui réalisera une fresque souvenir le 19 août prochain lors de la seconde partie du festival. Puis Stéphane Zagdanski a finalisé sa fresque-poème « La grâce de l'arc en ciel » en la signant d'un noir profond, en opposition avec toutes les couleurs qui lui ont permis d'écrire son texte. « La grâce de l'arc-en-ciel, c'est qu'il n'existe pas. Nul corps céleste n'atteste ce météore éphémère. Aucune constellation ne signale son sillage de satin ... » La suite à lire sur le mur du préau du silo d'Alpilles Céréales.

Seconde étape, jeudi 19 août avec une soirée a-part

Rendez-vous à 18h30 par l'inauguration de la fresque de Daphné Lalonde, en hommage à Gérard Fromanger, suivi de celle de la fresque de Pierre Desfons.

A 19h30, la galerie éphémère ouvrira « ses portes », et les œuvres seront visibles du 20 au 28 août de 11h à 17h (sauf le dimanche).

A 20h, se tiendra le traditionnel apéritif-dînatore des silotiers qui avait tant manqué l'année dernière puis, à 21h, seront dévoilés les projets a-part 2022 pour le silo Alpilles Céréales. Cette soirée s'achèvera par une séance de cinéma d'artistes en plein air.

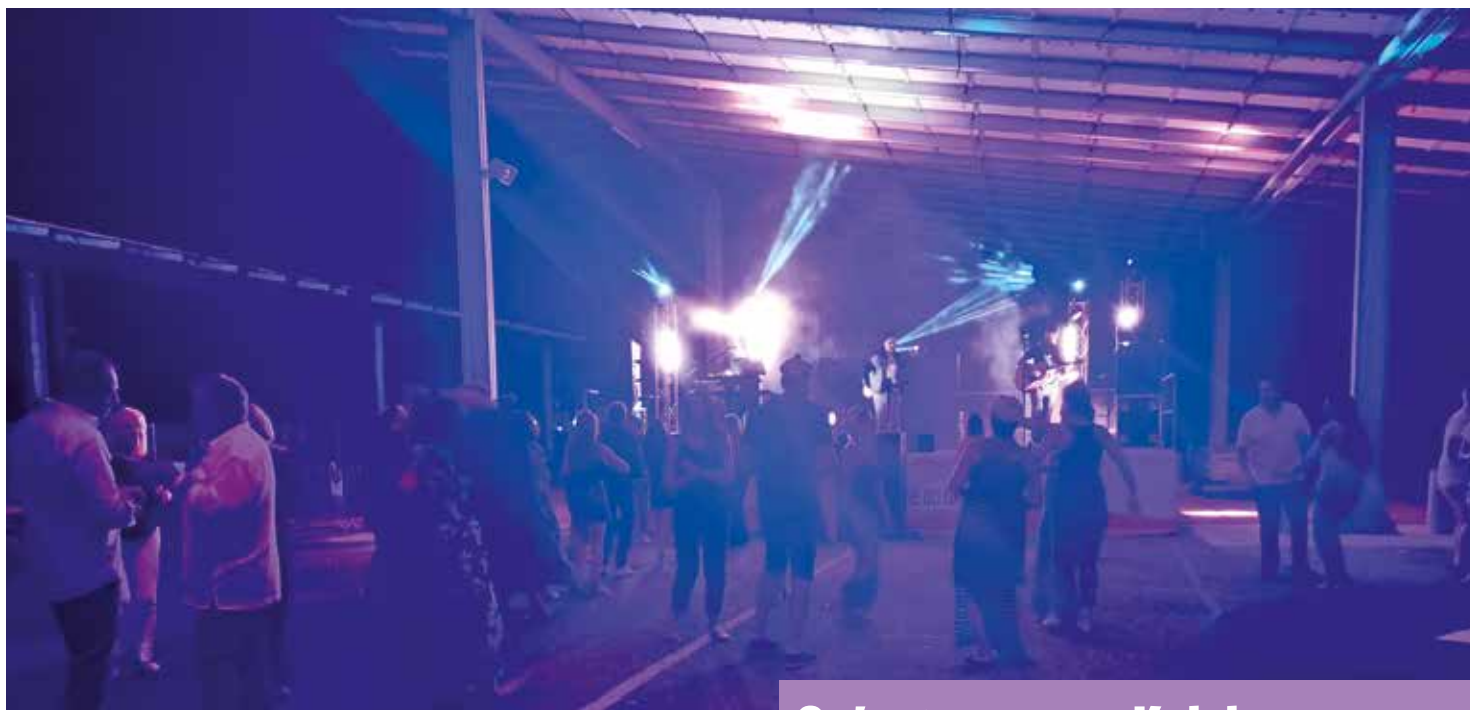
Programme susceptible d'être modifié en fonction des conditions sanitaires.



Kolybree fait danser le marché

AVEC « LES NUITS BLEUES »

Samedi 24 juillet à partir de 19h, le marché aux fruits et légumes André Vidau a accueilli des producteurs d'un genre nouveau : des créateurs de musique et de fête !



Qu'est-ce que « Kolybree »

Cette association a pour but de promouvoir le patrimoine culturel du Parc naturel régional des Alpilles par la production d'événements uniques. L'idée est de concevoir des programmations artistiques et lives Open-Air surprenants, brillant dans un cadre exceptionnel, au rythme du son et de la lumière. Dans le but de mettre à l'honneur le territoire du Pays d'Arles, ses producteurs locaux et son patrimoine dans un espace de fête, de partage et de découverte artistique. « Les Nuits Bleues » est le deuxième événement-concept après les « Nuits Dorées » aux Baux de Provence dont la première édition a eu lieu en 2020 et est renouvelé cette année.

www.lesnuitsdesalpilles.com



Pour la première fois et dans le cadre de son concept « les nuits des Alpilles », l'association Kolybree a organisé « les Nuits Bleues » sous les ombrières du marché. Un grand événement musical en plein air qui veut rassembler des amateurs de musiques urbaines, de la restauration locale et un lieu à haute valeur culturelle mais décalé.

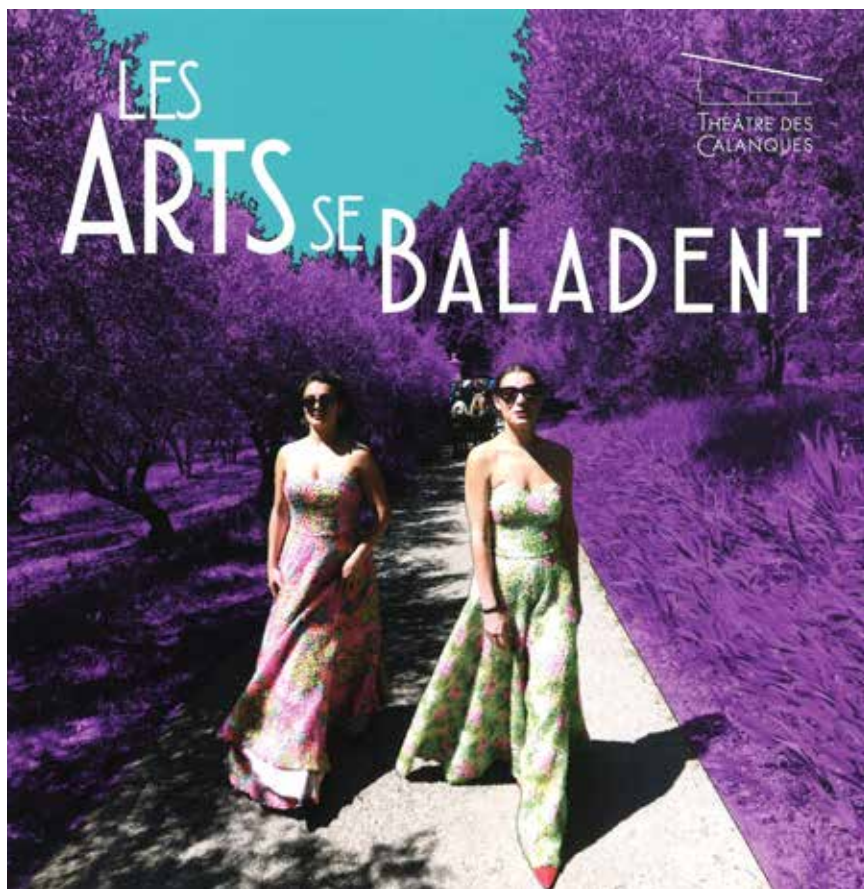
Au programme de cette soirée, le trio « What Else » qui a proposé avec beaucoup de talent et d'humour des reprises pop - rock remixées de façon électro acoustique. La DJ Sin'dee quant à elle a lancé et terminé en beauté cette soirée avec un set festif à base de funk, de la soul ou encore de la house music.

A travers ses propositions culinaires, et dans le but de satisfaire les papilles des participants lors d'une soirée pleinement festive, « les Nuits Bleues » a favorisé les circuits courts, rassemblant les meilleurs produits du territoire : le bar à huîtres « La Perle de Bouzigues » by Léda !, L'épicerie du Temps Perdu avec une sélection de produits en provenance directe de producteurs engagés dans une agriculture durable, écoresponsable et locale, ainsi que les planches du traiteur Jean-Yves De Moro, basé à Saint Martin de Crau ou encore les glaces de Minute Papillon Triporteur.

Ainsi, en plus des foodtrucks, la buvette proposera les vins du Domaine viticole Dalmeran, et d'autres vigneronnes de l'AOP Les Baux-de-Provence ; les bières de la Brasserie Artisanale Arlésienne, brassées dans la plaine de la Crau avec une eau puisée sous la brasserie.

Une soirée qui a rassemblé 250 personnes en toute sécurité, en plein air, ravis de profiter d'un bon moment entre amis ou en famille.

La Caravane des Alpilles : UNE DÉAMBULATION ARTISTIQUE



Cette proposition artistique née du partenariat entre le Théâtre des Calanques, avec le soutien de la Région Sud, de la DRAC Paca, de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles, de l'Office du tourisme intercommunal et du Parc régional naturel des Alpilles, va permettre une déambulation d'une cinquantaine d'artistes dans les villages des Alpilles à l'occasion de deux week-ends de septembre. Musique, danse, chant, artistes circassiens... tout sera mixé avec les traditions locales des charrettes et intégré dans de multiples rendez-vous.

Pour cette première édition, la Caravane des Alpilles jalonne les sites remarquables et singuliers, paysages de propositions artistiques originales, poétiques et inattendues, pour le plaisir de tous. « *La Caravane des Alpilles est une manifestation culturelle itinérante, épique et carnavalesque au service d'un nouveau tourisme durable et éco-responsable qui privilégie la préservation de nature et du vivant, explique Benoit Kasolter directeur du Théâtre des Calanques. Nous avons précisé les contenus artistiques ainsi que la scénographie d'une procession revisitée s'inspirant des fêtes de la Saint-Eloi... Festive donc, généreuse, la Caravane des Alpilles n'a pour autre ambition que de susciter à partir de l'imaginaire collectif d'un territoire le plaisir et le bonheur de nous retrouver enfin.* »

Une manifestation qui a été reportée à plusieurs reprises mais qui a su rebondir et s'adapter aux circonstances avec l'aide des collectivités territoriales impliquées pour permettre à tous, artistes comme participants, de profiter au mieux de ces rendez-vous. Malheureusement, l'évolution du COVID fait que l'histoire n'est pas terminée ... à suivre.

Les réservations pour cet événement gratuit sont possibles directement en ligne : www.theatredescalanques.com



LE PROGRAMME à Saint-Étienne du Grès

(sous réserve de modification)

• Samedi 11 septembre

14h30 : Saint-Étienne du Grès, Domaine Dalmeran

« Les Arts se Baladent », une chorégraphie dans la nature, discours amoureux pour potager, voyage sonore dans les hauteurs, théâtre panoramique et autres surprises spectaculaires ou mystérieuses attendent les promeneurs. (gratuit sur réservation).

20h30 : Saint-Étienne du Grès – dîner républicain dans la cour de la Mairie (22€ sur réservation)

• Dimanche 19 septembre

Après-midi : Déambulation et grand final dans les arènes.

Retrouvez le programme complet sur le site : www.theatredescalanques.com

04 91 75 64 59.

La Saint-Éloi 2021, ENFIN !

La fête de la Saint-Eloi 2021 renoue avec ce qui fait son attrait : place à la tradition, à la célébration du saint-patron, aux courses de la charrette, aux taureaux, aux animations pour petits et grands et à la fête ! Préparez-vous, du vendredi 6 au mardi 10 août, il y aura une belle ambiance dans le village.



Après une édition 2020 célébrée en comité réduit, les bayles Julien Serre et Maïa Moulinas et la Société de Saint-Eloi ont préparé de belles festivités de retrouvailles avec les Grésouillais et tous les amis du village. Lors de ces cinq jours de fêtes, on compte sur les boulistes pour animer la cour du Café du Vieux Grès, sur les gourmands pour participer aux repas conviviaux comme la soupe au pistou ou au grand aïoli, aux afeciouna qui viendront garnir les tribunes des arènes, aux jeunes qui iront défier les taureaux, à la bonne musique qui égayera ces festivités... Un grand merci à toutes les associations qui se sont mobilisées pour proposer de belles retrouvailles à l'occasion de cette fête votive. Cette « renaissance » tant attendue se fera sous réserve d'une reprise grave du COVID qui entraînerait une interdiction préfectorale totale ou partielle, à moduler selon les dernières directives sanitaires.

Le programme est susceptible d'être modifié en fonction des conditions sanitaires qui seront appliquées lors des festivités. Il sera à découvrir dans son intégralité sur les affiches qui seront apposées dans le village.

Pour plus d'information

 @steloideseg



LE PROGRAMME

- **Samedi 31 juillet**
Tournée des tortillades dans le village
- **Dimanche 1er août**
Aubade au domicile des bayles
- **Vendredi 6 août**
Concours de boules, abrivado, repas, soirée DJ et encierro
- **Samedi 7 août**
Déjeuner champêtre, concours de pêche pour les enfants (à confirmer), concours de boules, animation taurine pour les enfants, course de la charrette, repas, soirée DJ, encierro
- **Dimanche 8 août**
Messe de Saint-Eloi, procession, course de la charrette, repas, concours de boules, soirée moules-frites avec animation musicale
- **Lundi 9 août**
Encierro, repas, concours de boules, course camarguaise souvenir Honoré Tardieu, soupe au pistou avec animation musicale
- **Mardi 10 août**
Déjeuner au pré, abrivado longue arrivant en Cœur de village, grand aïoli, jeux taurins pour les jeunes, animation musicale le soir

Défendre et promouvoir la bouvine : UN ENGAGEMENT NATUREL



Saint-Étienne du Grès est fière de ses racines provençales et très attachée à la tradition de la bouvine. Elle a pu encore le montrer en accueillant le Conseil d'Administration de l'association « Pratiques et Savoir-faire des Gens de Bouvine » (en faveur de la reconnaissance des patrimoines culturels immatériels de la bouvine auprès de l'UNESCO), dont Jean Mangion est vice-président.

Ce Conseil marque une étape décisive du projet. En effet, il a validé le travail scientifique conduit pendant 6 mois par deux universitaires, Joséphine Maury et Romain Cocault, chargées de réaliser l'inventaire des publications liées à la bouvine, un guide des bonnes pratiques et une méthodologie ethnologique

permettant de poser la première pierre du dossier qui sera déposé au Patrimoine Culturel Immatériel de France, avant l'étape finale de l'UNESCO.

Ce projet, accompagné dès le départ par le ministère de la Culture, se conduit à l'échelle de la Camargue et de la Provence mais s'étend aussi à l'échelle européenne. Il pose au cœur de la démarche la diversité des pratiques et savoir-faire des Gens de Bouvine en fonction des territoires (les Landes, le delta de Lèbre en Espagne, la région de Maremma en Italie) dans lesquels l'environnement et la biodiversité en sont le fil conducteur.

Au Grès, on peut apprendre L'ART DU RASET

Quelques passionnés, la volonté de faire vivre les traditions au village, l'appui de l'Association Grésouillaise Culture, Fêtes et Traditions et voilà : l'École de Raseteurs Grésouillaise est née au début de l'année. Présidée par Julien Serre secondé par Maxime Carrara vice-président, Christian Vallat trésorier et Joachim Cristianini secrétaire, elle accueille déjà 14 jeunes de Saint-Etienne du Grès et des communes voisines. Encadrés par trois vedettes régionales, Benjamin Villard, Youssef Zekraoui et Mickaël Lopez dit « Kilou », ils s'entraînent deux fois par semaine soit dans les arènes du village, soit dans une manade. Si certaines séances se déroulent avec du bétail, d'autres sont consacrées à l'entraînement physique, à l'apprentissage du raset et du saut des barrières. Vous voulez découvrir l'art du raset, vous avez au moins 13 ans, garçons ou filles, alors venez les rejoindre, ils seront ravis de vous accueillir.



Vous pouvez également suivre leurs activités sur la page Facebook : École de raseteurs Grésouillaise ou leur envoyer un mail à : ecoleraseteurgresouillaise@gmail.com



La Grésouillaise Chloé Sicot Maio de Fourques et la XXIV^{ème} Reine d'Arles, Camille Hoteman Moya lors de la fête du costume.

Défendre et promouvoir nos traditions

NE SONT PAS DE VAINS MOTS !

Maintenir les traditions c'est avant tout les transmettre et les faire vivre. C'est pourquoi, quelques passionnés de la course camarguaise, constatant que dans cette partie du territoire il est difficile de s'initier à ce sport traditionnel, ont décidé de créer « l'École de Raseteurs Grésouillaise ». Depuis le 3 avril, une douzaine de jeunes s'entraînent deux fois par semaine dans les arènes de Saint-Étienne du Grès. Bien sûr, aujourd'hui nos traditions sont bien vivantes. Mais pour combien de temps ? C'est pourquoi, pour garantir leur maintien, tous les représentants des composantes du territoire camarguais : espaces naturels, éleveurs, manadiers, celles et ceux qui parlent la langue, qui se costument, qui se battent pour garder les traditions vivantes, se sont réunis au sein de l'association « Pratiques et Savoir-faire des gens de Bouvine » en vue de la reconnaissance des patrimoines culturels immatériels de la bouvine auprès de l'UNESCO. Jean Mangion, vice-président, participe activement aux travaux de cette association.

Bravo à tous !

Apara e promôure nòsti tradicioun

SOUN PAS DE MOT EN VAN !

Manteni li tradicioun es, d'en proumié, li transmetre e li faire viéure. Pèr acò faire, quàuquís afeciouna de la curso camarguenço, vesènt que dins aquel endré dóu terraire es mal-eisa de s'incia en aquel esport tradiciounau, decidèron de crea « l'Escolo di Rasetaire Gresouieso ». Despièi lou 3 d'abriéu, uno dougeno de jouine s'entrinon dous cop pèr semana dins lis areno de Sant-Estève-dóu-Grès. De-segur, vuei, nòsti tradicioun soun bèn vivènto. Pamens pèr quant de tèms encaro ? Es pèr acò, pèr garanti soun mantenemen, que tòuti li representant di coumpausanto dóu terraire camarguen : espaci naturau, elevaire, manadié, aquéli que parlon sa lengo, que cargon lou vèsti, que buton à la rodo di tradicioun pèr li garda vivènto, se soun recampa dins l'assouciacioun « Pratico e Saupre-faire di gènt de Bouvino » en visto de la reconeissènço di patrimòni culturau inmateriau de la bouvino de-vers l'UNESCO. Jan Mangion, vice-président, participo ativamen à l'obro d'aquelo assouciacioun.

Oscò en tòuti !

DEUX NOUVEAUX PRIEURS POUR la Confrérie de Notre-Dame du Château

Lors de leur assemblée générale, les membres de la Confrérie des Prieurs de Notre-Dame du Château ont renouvelé leur bureau et choisi les prieurs de l'année.

Les Grésouillais sont à l'honneur : Robert de Greling a été élu vice-président à la place d'Alain Legout, démissionnaire.

Les deux prieurs pour 2021 ont été choisis par les membres de la confrérie : Jean-François Plane et son épouse Valérie de Saint-Étienne du Grès, Didier Boulard et son épouse Daniela. Ils ont eu la charge d'organiser le 674^{ème} pèlerinage à la chapelle Notre-Dame du Château le dimanche 9 mai.



AGCFT : ENFIN C'EST REPARTI !

Après un début de saison où tout a été annulé, nous avons pu organiser jeudi 10 juin, la 1ère journée du souvenir Honoré TARDIEU, initialement prévue le 18 avril. La 2ème journée qui devait avoir lieu le 14 mai pour la Féria des Tauromachies, s'est déroulée quant à elle vendredi 2 juillet.

- L**a suite devrait retrouver ses dates normales, à savoir :
- On arrivera ensuite aux fêtes de Saint Eloi, avec le lundi 9 août la 3^{ème} journée, course qui comptera également pour la compétition du Trident d'Or
 - On clôturera samedi 18 septembre la saison aux arènes avec la 22^{ème} finale du souvenir Honoré Tardieu, qui nous l'espérons aura cette fois bien lieu.
 - Après cela ce sera à l'automne des spectacles qui se dérouleront à la salle Pierre Emmanuel, le 22 octobre du théâtre et le 11 décembre un concert.

Nous communiquerons en temps utile le détail de ces manifestations. Nous vous attendons très nombreux et vous souhaitons un très agréable été, prenez bien soin de vous.



LE GRÈS EN BANDOULIÈRE

Le monde associatif ne survivrait pas sans ses adhérents !



Au regard des mesures de protection sanitaire, Le Grès en Bandoulière a dû cesser toute activité durant plusieurs mois. Les formateurs bénévoles ont gardé le contact pour préparer « l'après » et espèrent revenir à une situation « normale » au plus vite, mais aussi la plus sécurisante possible. Ils comptent sur le soutien et la mobilisation de tous les adhérents pour mieux se retrouver à la rentrée prochaine. Les conditions de réinscription et le calendrier feront l'objet d'une communication lors de l'Assemblée générale qui aura lieu le 23 septembre 2021.

Début juillet, petit déconfinement le permettant, une balade aux Bambous en Provence a été la bienvenue pour se remotiver et aborder la saison prochaine dans la joie.

Pour tout renseignement :
Alain, Michèle et Geneviève
répondront à toutes vos questions :
06 95 88 39 90 – 06 07 08 36 65 – 06 67 18 61 81.

Tennis Club Le Grès :

UN NOUVEAU CHALLENGE

Du 20 mars au 30 mai dernier, dans le cadre de l'animation «Compétition libre» proposée par l'équipe enseignante, plus de 80 matchs auront été joués sur les courts du TC Le Grès.



De gauche à droite :
Lucien, Ludo et Axel

L'objectif de ce nouveau challenge, venir au club disputer un match en toute autonomie avec un copain ou une copine, puis envoyer le score à Anthony ou Tiffany pour que celui-ci soit enregistré sur l'application fédérale et compte pour le classement officiel. Une manière de pouvoir faire un peu de compétition (autorisée) au vu de l'annulation des tournois due à la situation sanitaire. En interne, Anthony et Tiffany ont proposé, pour chaque match joué, victoire ou défaite, d'attribuer des points aux participants et de récompenser les 3 premiers joueurs qui en auront cumulé le plus.

1er : Lucien Bagou, avec 40 points, a remporté 3 heures de cours particulier avec Anthony

2ème : Ludovic Vouland, avec 36 points, a remporté 1 heure de cours particulier et un bon d'achat offert par notre partenaire Intersport Arles

3ème : Axel De Castro a remporté des lots offerts par le club L'animation aura été une belle réussite. Bravo à tous pour votre participation et votre bonne humeur !

L'équipe enseignante

Tout au long de cette saison, l'équipe enseignante n'aura cessé de s'adapter et d'appliquer au mieux les différentes mesures imposées par la situation sanitaire notamment pour pallier la fermeture du club du 2 au 30 novembre dernier. L'équipe a d'abord proposé de nouveaux créneaux pendant les différentes vacances scolaires pour rattraper les cours qui n'avaient pu avoir lieu pendant le 2ème confinement puis décalés dans un deuxième temps, tous les cours qui ne pouvaient pas avoir lieu le soir, en raison du couvre-feu, au samedi et dimanche afin que la quasi-totalité des cours puissent être donnés avant la fin de la saison. Pour faire face à l'augmentation du nombre d'enfants inscrits à l'école de tennis et dans un souci de qualité, l'équipe enseignante, composée d'Anthony et Tiffany, a d'abord été renforcée par Cécile Saint-Michel (éducatrice) sur la partie mini-tennis, puis par Marius Bagou et Yohan Cavenati, tous deux issus de la filière compétition, afin d'encadrer au mieux les cours du mercredi après-midi. Le bureau tenait une nouvelle fois à remercier toute l'équipe pour sa motivation, son adaptation et son implication sans faille.

Les dates à retenir !

Stage d'été du 23/08/21 au 27/08/21
proposé par Anthony avec des formules tennis et multisports.
Renseignements et inscriptions au 06 26 81 66 13 (Anthony).

En août : des tournois multi-chances sur 2 jours seront proposés :

- du 16 au 17/08 Dames et Messieurs 4ème série
- du 19 au 20/08 Dames et Messieurs 3ème série

Le tournoi Open du Club aura lieu cette année du 1^{er} au 19 septembre.

Renseignements et inscriptions au 06 26 81 66 13 (Anthony), au 06 52 94 96 38 (Tiffany) ou au 09 61 57 20 28 (Club).



L'équipe enseignante, de droite à gauche :
Anthony, Tiffany, Cécile, Marius et Yohan

Centre équestre DES ALPILLES



Fête du club

Le centre équestre a terminé la saison en beauté avec la fête du club qui est désormais organisée sur deux jours pour que tous nos cavaliers, de plus en plus nombreux, puissent présenter leur spectacle ou leur démonstration de fin d'année. Merci aux bénévoles de l'association Cavalpilles qui ont pu relever le défi avec le protocole sanitaire. Les repas étaient offerts aux familles qui en contrepartie ont fait tourner la buvette. Une exposition de l'inventaire des animaux photographiés par les enfants sur le domaine avec la mission de Service civique, dont les tirages ont été offerts par la commune de Saint-Étienne du Grès avec l'association Imagi'n le Grès, a été présentée afin de sensibiliser le public à la faune très riche du centre équestre.

Stage Prestige

Pour sa 4ème place au Challenge des clubs de France 2020, la Fédération française d'équitation a offert un stage avec un



expert fédéral d'une valeur de 1 000€. Nous avons choisi de faire découvrir la discipline du Hunter avec Amélie Prévost qui a apprécié la qualité de la cavalerie et le niveau des cavaliers du club.

Stages des vacances d'été jusqu'au 27 août 2021

Cette année les réservations pour les stages d'été organisé du lundi au vendredi ont rencontré un fort succès. Audrey, monitrice du club, est disponible au 06 16 84 68 95 pour prendre vos inscriptions à la demi-journée, journée ou semaine pour les créneaux disponibles. Pour les plus jeunes, des baptêmes poney d'une 1/2 heure accompagné des parents sont possible pour 10€.

Service civique

Les travaux en Service civique de Laurine Meyer ont été présentés à la députée Monica Michel-Brassard, qui a visité le centre équestre malgré un agenda surchargé.

Proposition lui a été faite de porter ce projet au niveau parisien afin de faciliter les échanges institutionnels en vue d'une demande d'agrément du Service civique par la Fédération française d'équitation. Le but est de transposer cette mission dans les clubs labellisés répartis sur tout le territoire national et dans l'optique du plan de relance « un jeune/une solution », ce qui permettrait à environ 2500 jeunes de s'investir et de s'épanouir au sein des structures équestre en sensibilisant le grand public à la préservation de la faune qui nous entoure dès la rentrée.

INSCRIPTION RENTRÉE 2021/2022

Les inscriptions et le nouveau planning des reprises seront ouverts à partir du 15 août. Les places n'étant pas retenues d'une année sur l'autre, suivez notre activité sur notre page Facebook ou notre site internet. Les cours reprendront à partir du lundi 6 septembre. Pour accompagner Audrey cette saison, nous accueillerons un élève moniteur en contrat d'apprentissage avec le centre de formation UCPA de Vedène en fonction des candidats qui se présenteront à nous.



L'ESCRIME, l'art des armes à découvrir

Respect et maîtrise de soi sont les maîtres mots de l'escrime. L'escrime est une discipline complète qui demande de la vitesse, de la précision et des réflexes. Sport individuel mais impossible sans partenaire, il se pratique aussi en équipe.

De 4 ans, jusqu'au adultes, tout le monde peut pratiquer.

Le mercredi de 14h45 à 18h, à la salle Louis Lèbre.

2 cours d'essai sont offerts.

Reprise des cours le mercredi 15 septembre.

Pour plus de renseignements :

<http://www.escrime-pays-arles.fr>

Magnier Stéphanie

Prévot d'Armes

06-69-10-57-06



UN NOUVEAU BUREAU pour les Vétérans grésouillais

Cette association rassemble les amoureux du ballon rond qui veulent continuer à jouer tout en s'amusant. Et ils sont nombreux ! À la suite de l'assemblée générale des Vétérans grésouillais, un nouveau bureau a été élu. Il se compose de Cédric Castiblanque, président, Yohann Marcel, vice-président, Jérémi Lèbre, trésorier, Jonathan Danne, trésorier adjoint, Ludovic Fatoux, secrétaire, Fred Huguet secrétaire adjoint.

« Nous remercions l'ancien bureau pour son dévouement pendant plus de 10 ans et surtout Ben Véran et son équipe pour leur travail pendant toutes ces années. »

Bonne continuation au nouveau bureau et à tous les vétérans

Contact : 06 23 60 19 45



MULTIGYM des Alpilles

Pour la saison 2020/2021, malgré les confinements, les fermetures de salles et autres vicissitudes ... nous avons pu garder le contact avec nos adhérents par le biais de cours en visio.

Le lien a été ainsi maintenu et début juin, avant la réouverture des salles, nous avons mis en place des cours en extérieur sur le stade. Nos participants ont apprécié cette relative fraîcheur.

Nos animatrices ont pris leurs quartiers d'été et nous les retrouverons dès la mi-septembre. Remerciant nos adhérents pour leur fidélité, nous leur souhaitons bonnes vacances et rendez-vous en septembre 2021 pour démarrer la nouvelle saison sous les meilleurs auspices.

Contact :

Marie-Chantal Rayssiguier, présidente,

06 87 82 21 83

multigymdesalpilles@gmail.com



« LES 4 JOURS DES AS EN PROVENCE » démarré le 2 septembre

Pour la 45^{ème} édition de cette course cycliste, devenue classique en Provence, les organisateurs et la Mairie ont modifié le site du départ de la première étape en raison des travaux en cours sur l'esplanade de la mairie.

Ainsi, et aussi pour ne pas gêner les entrées et sorties des écoles, le départ se fera jeudi 2 septembre à 13h30 du parking de la salle Pierre Emmanuel, en direction de la place centrale direction les Alpilles et Saint-Rémy de Provence via le haut du village avant de revenir par Saint-Gabriel, pour une arrivée vers 17h-17h30 sur la place Pierre Emmanuel.

Entre prévention et action, LE CCAS TOUJOURS À L'ÉCOUTE

Toujours dans l'ombre mais indispensable, le Centre communal d'action sociale est toujours présent pour venir en aide à la population, quel que soit son âge, quelle que soit la situation.



Présidé par le maire Jean Mangion, et Inès Prieur de la Comble, adjointe déléguée à la Santé, aux Services à la population et aux Affaires sociales, le CCAS a un rôle de prévention, d'accompagnement et d'aide. Sa commission administrative, qui étudie les différents dossiers, se compose d'élus grésouillais ainsi que de représentants d'associations liées à l'insertion, à l'aide aux personnes âgées...

Le CCAS peut aussi compter sur des bénévoles qui répondent toujours présents en cas de besoin. La crise sanitaire a particulièrement mis à contribution cet organisme : appel des personnes fragiles recensées dès mars 2020, fourniture de masques chirurgicaux et lavables pendant le premier confinement, organisation de la venue du Vaccibus du Département en avril 2021... Mais tout au long de l'année, il apporte une aide administrative pour l'instruction des dossiers d'aide sociale, le placement en maison de retraite, l'aide-ménagère, l'allocation personnalisée d'autonomie, l'allocation aux adultes handicapés, les cartes d'invalidité, la téléassistance, l'aide au financement du portage des repas...

Derrière toutes ces créations de dossiers, Hélène Nicolas, l'interlocutrice privilégiée pour venir en aide aux personnes qui en ont besoin. Le CCAS est particulièrement vigilant à la bonne santé des seniors les plus fragiles et vulnérables leur prêtant des climatiseurs portatifs si nécessaire, leur octroyant un colis si elle relève de l'aide sociale. Si les personnes âgées vulnérables sont prises en compte, c'est l'ensemble de la population du village qui peut faire appel, en cas de nécessité, au CCAS. En fonction du cas, il pourra ou non intervenir ou faire appel à une assistante sociale. C'est grâce à lui que la Mairie a pu mettre sur pied les tarifs groupés pour le fioul et le bois ou la mise en place d'une mutuelle de village.

Grâce au partenariat efficace avec le Lions club Saint-Rémy les Alpilles, le village a pu bénéficier de défibrillateurs dans les lieux publics, d'une boîte à livres, d'un appareil Victor permettant la lecture aux personnes déficientes visuelles ou encore la collecte de vêtements.

Organisateur du forum « Bien vieillir dans les Alpilles », le CCAS a à son crédit la formation aux « Gestes qui sauvent » des présidents d'associations en partenariat avec les pompiers de Saint-Étienne du Grès. Une opération qui sera renouvelée dès que la situation sanitaire le permettra.

Contacts CCAS

Secrétariat : 04 90 49 16 47, h.nicolas@saintetiennedugres.com
Inès Prieur de la Comble : 06 33 00 89 86, ines.prieur@wanadoo.fr

Une sécurité pour les plus fragiles : l'inscription sur le registre

Une feuille d'inscription sur le registre nominatif des personnes vulnérables est disponible en mairie. Géré par le CCAS, ce registre recense les personnes âgées, isolées et/ou handicapées qui peuvent ainsi être appelées ou alertées en cas de besoin. Le CCAS peut ainsi leur apporter rapidement conseils et assistance en cas de problème. Il doit être mis régulièrement à jour.

Ces données, strictement confidentielles, sont recueillies dans le cadre du Plan d'alerte et d'urgence communal et ne peuvent être transmises qu'au préfet des Bouches-du-Rhône à sa demande, en cas de canicule, épidémie...

Votre cerveau A DU TALENT !

Après plusieurs reports en raison des conditions sanitaires, le forum de « Bien vieillir dans les Alpilles » se tiendra mardi 21 septembre, salle Pierre Emmanuel sur le thème : la santé du cerveau.



Sous l'impulsion de la Mairie du CCAS, d'Alp'âge coordination, du Pôle info senior, et le soutien sans faille du Conseil départemental, des partenaires MBA, CRCAS, Argirc-Arco, cette journée d'informations s'adresse à toutes les personnes de plus de 60 ans, habitant l'une des communes de la CCVBA. De récentes études ont montré que la pratique d'activités intellectuelles quotidiennes et ludiques, constitue un facteur de prévention du vieillissement cognitif. En France, environ un million de personnes sont touchées par une maladie neuro dégénérative de type Alzheimer ou Parkinson et on estime à 140 000 cas d'AVC par an. Animée par Alix Nicoud, docteur en neurosciences, la conférence « Le potentiel du cerveau : comprendre et agir » portera sur le vieillissement non pathologique avec une ouverture sur les possibles évolutions pathologiques. En plus, une journée de jeux de société est programmée afin de venir stimuler l'ensemble de votre cerveau tout en vous amusant ! En complément, un cycle de trois ateliers thématiques, autour de trois pathologies (Alzheimer, Parkinson, et les victimes d'AVC) est également proposé pour apporter des repères afin d'accompagner une personne atteinte par une de ces pathologies.

Afin de respecter les mesures sanitaires, une réservation est obligatoire afin de participer à la conférence et/ou à la journée de jeux et/ou aux ateliers thématiques

Programme

- **Mardi 21 septembre**, conférence animée par le Dr Alix Nicoud « le potentiel du cerveau : comprendre et agir », de 9h à 12h. Salle Pierre Emmanuel
Public : personne de +60 ans, leur aidant familiaux et professionnel
- **Mercredi 22 septembre**, journée de jeux, salle Pierre Emmanuel
- **Les mardis 28 septembre, 5 octobre et 12 octobre** ateliers thématiques à la Maison du Bel âge

Une haie BIEN DROITE

Il est agréable d'avoir sa propriété à l'abri des regards indiscrets derrière une haie vive, idéale aussi pour les passereaux. Mais certaines règles doivent être respectées notamment quand les haies sont en bordures d'une voie publique. Pour des raisons évidentes de circulation, de visibilité et donc de sécurité, ces haies qu'elles soient vertes ou fleuries, doivent être entretenues et taillées afin qu'elles n'empiètent pas sur la voie publique (trottoirs ou routes) et limitées à une hauteur de 2 m.



Elaguer EN AÉRIEN

Autre élagage indispensable : l'aérien ! Quand les végétaux deviennent trop grands et hauts, les branches risquent d'endommager les lignes aériennes permettant l'acheminement de services tels que l'électricité le téléphone, internet...

Les frottements sur les câbles, ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante de mauvais fonctionnement et peuvent entraîner des dommages de nature à interrompre les services de télécommunications électroniques. La cohabitation entre les réseaux de communications électroniques et la végétation est tout à fait possible, mais il faut penser à l'organiser et rester vigilant. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien régulier de vos plantations. Ce sera moins coûteux qu'un élagage en hauteur.



L'eau, UN TRÉSOR À PRÉSERVER

Depuis le 12 avril 2021, la préfecture des Bouches du Rhône a placé l'ensemble du département en vigilance sécheresse. En effet, les précipitations de l'automne n'ont pas suffi à réalimenter les nappes phréatiques. Pour retarder la sécheresse estivale, il convient à chacun, particulier, entreprise et collectivités d'opter pour une attitude solidaire en limitant la consommation secondaire d'eau : limiter le nettoyage des voitures, l'arrosage des plantations, réduire sa consommation d'eau domestique... Il y a de nombreuses manières d'agir de manière écoresponsable. L'eau est notre trésor.

3919 : LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est désormais accessible 24h/24 du lundi au vendredi, et les samedi et dimanche de 9h à 18h. À la fin de l'été, les horaires seront aussi étendus les week-ends. **Le 3919 Violence Femmes Info** constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la Police ou la Gendarmerie.

Pourquoi la Taxe d'enlèvement DES ORDURES MÉNAGÈRES A-T-ELLE AUGMENTÉ ?



Cette taxe - TOEM, payée par tous les propriétaires, permet à l'intercommunalité de financer la collecte, le traitement et la valorisation des différents déchets. La Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles a fixé le taux à 9,8% (la moyenne départementale étant de 13,46%).

Pourquoi une telle augmentation ?

Le coût de traitements des déchets a bondi ces dernières années alors que dans le même temps, les recettes de valorisation des déchets recyclables ont chuté.

Quelle solution ? Diminuer ses déchets ! S'il y a moins de tonnes d'ordures à traiter, le coût en sera diminué.

La TOEM permet aussi de financer toutes les actions menées par la CCVBA pour favoriser les gestes du tri : l'instauration progressive de la collecte en porte à porte - 2023 pour Saint-Etienne du Grès ; on répare si possible au lieu de jeter ; on apporte ses objets en ressourcerie au lieu de les mettre à la déchèterie ; on trie les différentes familles de déchets pour les recycler ; on chasse le gaspillage alimentaire ; on installe un composteur/lombricomposteur à son domicile ; on réfléchit à la nécessité d'un achat avant de le faire... Pleins de petits gestes bons pour la planète... et bons pour le portefeuille.

Je sors mes poubelles AU BON MOMENT

En attendant les bacs individuels et leur collecte en porte à porte, les foyers grésouillais se doivent de respecter les jours et les horaires de sortie des poubelles d'ordures ménagères (mardi et vendredi dans le village ; lundi et jeudi dans les écarts), et ceux pour le recyclage tous les mercredis. Les sacs jaunes sont à retirer à la déchèterie.



Pour les déchets qui ne peuvent être pris par la collecte (verre, papier, textile, carton, piles, ampoules, cartouches d'encre...), ils doivent être apportés en déchèterie ou aux points de collecte signalés.

Pour rappel, il est interdit de déposer un quelconque déchet À CÔTÉ des lieux dédiés sous peine d'une amende.

Plus de renseignements :

www.saintetiennedugres.com/infos-pratiques/decheterie-et-encombrants/

Un nouveau LOGO



À découvrir depuis le 1er juillet, il va peu à peu être apposé sur tous les supports de la CCVBA. Il reprend en dominante le vert, typique du paysage, les hauteurs de nos Alpilles dominées par un beau soleil.

Une lettre d'information ÉLECTRONIQUE

En plus de la refonte du magazine intercommunal « Le Mag' » qui a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, une lettre d'information électronique est désormais disponible sur simple inscription sur le site de la CCVBA. Un moyen de plus pour être informé sur l'actualité de l'intercommunalité.

<https://vallee-des-baux-alpilles.fr/formulaire-dinscription-newsletter/>

Les Alpilles AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS



La fin du confinement a eu un effet pervers : les Français comme les Provençaux, limités dans leurs déplacements durant de longues semaines, ont redécouvert leurs campagnes et leurs collines proches. Une envie de plein air nécessaires aux humains, mais assez problématiques pour la faune et la flore en plein renouveau.

Pour encadrer cet afflux de visiteurs avant la saison estivale et promouvoir les bonnes pratiques dans les Alpilles, le Parc a mis en place les « Sentinelles du parc », 14 jeunes volontaires du territoire mobilisés sur le terrain à partir du 1er avril jusqu'à l'arrivée de la Garde régionale forestière. Leur mission : informer et sensibiliser. Une première expérience concluante à reconduire en 2022.

Un partenariat avec Waze POUR MIEUX GÉRER LES FLUX

Un partenariat entre le Parc, l'Office intercommunal et l'application GPS Waze a été signé pour limiter les flux de visiteurs dans les Alpilles.

Pas question de leur interdire de venir, mais plutôt de les détourner des sites les plus connus et les plus encombrés vers d'autres, moins fréquentés et tout aussi beaux. Concrètement, quand le visiteur arrive sur site, s'il est saturé, un site alternatif lui est proposé, avec le nouvel itinéraire et un lieu de parking. Un dispositif mis en place depuis le premier week-end de juillet.



La Garde régionale FORESTIÈRE EST DE RETOUR



On ne la présente plus : depuis 14 ans, la Garde régionale forestière assure surveillance et informations de juin à septembre dans les Alpilles. Et son utilité n'est plus à démontrer, améliorant au fur et à mesure des saisons son efficacité. Ces 16 agents de sensibilisation et leur chef d'équipe, Basile, venus de Provence et d'ailleurs, ont à cœur d'assurer les journées d'accueil sur l'ensemble des communes du Parc naturel régional des Alpilles.

Par binôme, ils vont sillonner les chemins à la rencontre des promeneurs, leur rappelant les bonnes pratiques, les renseignant si nécessaire et surtout en les sensibilisant sur le risque incendie si important durant la saison estivale.

Alpilles ouvertes ou fermées ? ON SE RENSEIGNE AVANT DE PÉNÉTRER DANS LE MASSIF

En raison des conditions météorologiques (chaleur, vent, orages...), les conditions d'accès aux Alpilles peuvent être aménagées :

- **Vert** : tout va bien, aucune restriction pour le public ou les travaux
- **Jaune** : public autorisé, travaux réglementés
- **Orange** : public autorisé, travaux interdits (concerne la zone des moulins de Fontvieille)
- **Rouge** : massif fermé au public et travaux interdits

Renseignez-vous tous les jours à partir de 18h pour connaître le niveau du risque incendie du lendemain :

- 0811 20 13 13
- <http://bpatp.paca-ate.fr/>
- Application mobile « Prévention Incendie »
- Mairies, offices de tourisme ou Maison du Parc

NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE !

Clémence BERREBHA

Angéline DURAND

Timothee ECK

Fils de Jennifer Hacia et Sébastien Eck, petit-fils de Daniel et Maria Hacia.

Abby GAMEL

Théa GONZALEZ

Ambre LOPEZ

Cléophee MOREL

Éloan PHILIP

Jeanne TERUIN

Ana TUTINO

Lyson ROUDIER

Avec tous nos vœux de prospérité



Abby GAMEL



Ambre LOPEZ



Ana TUTINO



Clémence BERREBHA



Jeanne TERUIN



Jeanne TERUIN



Timothee Eck



Lyson ROUDIER



Théa GONZALEZ

ILS SE SONT DIT OUI !

Mathieu FILY et Saurette AZIMA

Alexandre HUILLIER et Maud GALERON

Michaël SERENA et Salwa MELLITI

Arnaud AUGUSTIN et Anne-Ségolène CAPELLE

Mickaël CHAMBON et Marie FAURE

Nicolas NOTTE et Manon BOYER

Avec tous nos vœux de bonheur aux novis



Michaël SERENA et Salwa MELLITI



Arnaud AUGUSTIN et Anne-Ségolène CAPELLE



Mathieu FILY et Saurette AZIMA



Nicolas NOTTE et Manon BOYER



Mickaël CHAMBON et Marie FAURE



Alexandre HUILLIER et Maud GALERON

CE N'EST QU'UN AU REVOIR !

Emile ABRIQUET

Daniel AILLAUD

Josette ALRIC

Anne-Marie APRIN

Marie BRUN

Yvonne CAVALIER

André CHABRIER

François CHAPELET

Didier CHILAIN

Judith CUSHING

Maureen DERASSE

Marie-Louise DURAND

Reine DURAND

Louise GONTIER

Arlette JOUVE

Louis LEBRE

Renée LAMBERT

Guy LECUYER

Jean LINSOLAS

Thérèse LODA

Micheline MALTERRE

Danielle MOURET

Bernard ORTIZ

Josette PLONGENET

Annie QUENIN

Marthe RANCHIER

Gilberte ROUGNY

Dominique SALVANT

Michel SEMONNAY

Patrice SIMIAND

Edmée SPADARI

Jacques THÉNIÈRE

Anne VARIN D'AINVELLE

Avec nos regrets et nos sentiments les plus attristés.

HOMMAGE



André Chabrier

Un de nos centenaires n'est plus : André Chabrier est décédé à l'âge de 101 ans en avril dernier. C'est un pan de l'histoire du village qui s'en est allé avec lui. Nous renouvelons toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.

Numéros utiles

LES SERVICES MUNICIPALS

Mairie
04 90 49 16 46

Bibliothèque
04 90 49 14 62

Police municipale
06 99 17 83 33

Services techniques
04 90 49 16 88

Ecole Élémentaire
04 90 49 19 60
07 88 70 25 34

Ecole Maternelle
04 90 49 15 31
06 40 81 16 85

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteur Pierre de Mortillet
04 90 49 18 51

Docteur Fulco Favre
04 90 49 07 05

Docteur Mayeul Nugues
04 90 91 22 85

PHARMACIE

Virginie Desson
04 90 49 14 48

INFIRMIÈRES

Christine Roch,
Christine Moreno
06 85 38 05 32

Martine Leuck, Isabelle Teixeira,
Béatrice Labeaume
04 90 49 00 30

Christelle Reynaud,
Elisabeth Barzizza,
Aurélien Lextrait
06 80 92 59 16

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Philippe Barret,
Aurélien Martin,
Fanny Lacombe Terrin,
Guillaume Terrin
04 90 49 01 44

PODOLOGUE

Anaïs Barret
06 77 14 48 14

OSTÉOPATHE

Alicia Godey
06 14 72 34 31

SOINS ÉNERGÉTIQUES CHINOIS

Audrey Allemand
06 64 88 43 47

MAGNÉTISEUR-RADIÉTHÉSISTE

Jean-Pierre Cantais
06 09 72 38 42

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Permanence le 2^{ème} vendredi
du mois sur rendez-vous
relaisalpillesmontagnette@gmail.com
06 85 49 72 47

CRÈCHE PICOTIS

ADMR 13
04 90 54 27 18
www.admr13.org

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Marianne Assali
04 90 49 07 79

Josephine Bayol
09 80 90 33 15

Claire Bergé
07 83 51 89 59

Karine Chaix
06 66 99 86 88

Céline Jaillot
07 90 96 91 62

Sandra Ejarquel
06 50 47 22 92

Célestine Gutierrez
04 90 97 12 83

Maria Amélia Marcel
09 67 01 57 52

Blandine Seysen
04 90 47 71 07

MUTUELLES

Mutuelle pour tous
MGA Avignon
04 90 89 12 19
www.mutuellegeneraledavignon.com

La Mutualité Sociale Agricole MSA
04 94 60 38 38
www.msaprovenceazur.fr

ASSOCIATION LOCALE DES CONSOMMATEURS ARLES

Le jeudi 04 90 49 96 46
Les autres jours 04 90 91 42 35

UFC QUE CHOISIR ANTENNE D'ARLES

Du lundi au vendredi
04 90 42 19 80
contact@salonarles.ufcquechoisir.fr

ALP'AGES

Services aux seniors
04 90 92 60 05
assoc.alpages@wanadoo.fr

EHPAD

Résidence des Alpilles
04 90 99 43 43

TAXIS

Laurent
06 83 17 58 24
taxi.laurentprovence@free.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 16h à 18h

LE MARCHÉ

04 90 49 19 58
Ouverture aux particuliers :
lundi, mercredi, vendredi
à 18h00 (horaire d'été)

MAISON DU BEL ÂGE - RELAIS LA POSTE

derrière le square
Dorlhac de Borne
Lundi 13h30-16h45
Mardi à vendredi 9h à 12h30
et 13h30-16h45
Samedi 9h à 12h30
maisondubelage@departement13.fr
04 13 31 57 00

À MAS BLANC DES ALPILLES

Osthéopathe C. Dupont
06 87 44 21 63

Médecin R. Pacheco
04 90 98 79 75

Dentiste G. Maudoigt
04 90 99 99 09

Sage-femme J. Barronnier
06 33 49 65 04

DOM Services L. Debimeux
07 70 01 70 02

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DES BAUX-ALPILLES

EAU ET ASSAINISSEMENT

04 90 54 54 20
Lundi au vendredi
8h à 12h et de 13h30 à 17h
Astreinte en dehors des heures
de bureau
06 75 38 40 60

RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

info.dechet@ccvba.fr
04 84 51 06 20

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

1 mardi sur 2, sur rdv uniquement
04 84 51 06 20

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Mardi, jeudi, vendredi et samedi
de 8h à 12h00
et de 14h à 16h00

LES URGENCES

Samu
15

Gendarmerie
04 90 92 00 47 ou le 17

Pompiers
18

Pompiers
de Saint-Étienne du Grès
04 90 49 16 59

Centre anti poison Marseille
04 91 75 25 25

Urgence Sécurité Gaz-GRDF
(n°vert)
0 800 47 33 33

Raccordement gaz
et conseil-GRDF
09 69 36 35 34

Enedis (ancien ERDF)
09 72 67 50 44

Eau et assainissement
(CCVBA)
04 90 54 54 20
Astreinte en dehors des
heures de bureau
06 75 38 40 60



Au revoir MONSIEUR LE MAIRE

Vendredi 26 mars 2021, un grand homme s'en est allé à l'aube de ses cent ans, laissant tout un village orphelin mais riche de ce qu'il lui a légué : un avenir serein.

Louis Lèbre était un enfant de Saint-Étienne du Grès, jusqu'au bout des ongles, n'ayant jamais ambitionné plus que d'apporter bonheur et prospérité aux siens, à sa famille au sens très large du terme. Œuvrant toute sa carrière au sein de la Coopérative agricole d'approvisionnement, il a largement participé au développement économique de la commune.

En quarante ans de mandature, Louis Lèbre aura transformé en profondeur le petit village oublié de la route de Saint-Rémy, en une commune vivante, fière de son terroir, de sa terre, de ses collines. L'extension du marché aux fruits et légumes, l'aménagement et la protection de la forêt communale durement touchée par les incendies, la construction du groupe scolaire, du stade Honoré Tardieu - Fernand Vossier, de la salle polyvalente Pierre Emmanuel, du camping, du centre de secours... Maire bâtisseur, il a été et le restera. N'appartenant à aucun parti politique à part celui de son village, il était unanimement apprécié par tous, quel que soit le bord politique. La preuve : qu'ils soient de droite, de gauche ou du centre, tous étaient présents à son départ en retraite de son poste de maire, après sept mandats consécutifs. Parce que pour lui, s'occuper de Saint-Étienne du Grès était son unique but.

Proche des gens et de la nature, il adorait la vigne, les oliviers, son potager et la chasse. Il aimait danser et voir les gens être

heureux. Pour lui, un bon repas devait finir obligatoirement par la musique et des danses, sinon ce n'était pas un succès ! Jusqu'aux derniers instants, la danse et la musique ont fait partie de sa vie, le motivant malgré les ans. Il aimait par-dessus tout voir les danseurs virevolter aux flonflons des musiques qui le replongeaient dans ses souvenirs.

Sourcier, il ne refusait jamais de mettre son don au service des autres, damant le pion à bien des géologues : on raconte qu'appelé en dernier ressort après que les spécialistes aient fait de nombreux forages en vain, Louis a trouvé de l'eau, à plus de 180 m de profondeur, après une seule journée de recherche... Il avait un autre don, celui de « faire passer les vers » aux enfants. Sans doute magnétiseur sans le savoir. Et des histoires comme celles-là, il y en a légion.

Louis Lèbre était un maire à l'ancienne, paternaliste, faisant profiter largement de son expérience tous ceux qui lui demandait conseil, quel que soit le sujet. Un sage, aimant la jeunesse et ses excès, célèbre aussi pour son franc parler et son éloquence, sa jovialité, son fort tempérament et ses manifestations d'autorité quand la situation l'imposait. Sans lui, sans cette vision d'avenir qu'il a eu, Saint-Étienne du Grès n'aurait certainement pas le même visage aujourd'hui.

Pour tout cela, et plus encore, merci Monsieur Le Maire et à bèn leù.

